

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

ABONNEMENT.

A QUÉBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
autres les frais de
Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryanccy*

BUREAU DE REDACTION,
No. 5, Rue des Jardins.

QUÉBEC, JEUDI, 14 NOVEMBRE, 1850.

BUREAU DE REDACTION
No. 5, Rue des Jardins.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

Religion.—Discours sur la suite de la Religion, par Bossuet, (Suite et fin).—**Morale.**—Oeuvres posthume de Simon de Nantua.—**Études Historiques.**—Souvenirs et impressions de voyage, par le vicomte Walsh, (suite)—**Chronique Politique.**—Nouvelles locales; faits divers, &c, &c.

RELIGION.

DISCOURS

SUR

LA SUITE DE LA RELIGION.

PAR BOSSUET.

VII. La descente du Saint-Esprit; l'établissement de l'Eglise; les jugements de Dieu sur les Juifs et sur les gentils.

(Suite et fin.)

Après l'établissement de ce nouveau royaume, il ne faut pas s'étonner si tout périclita dans la Judée. Le second ne servait plus de rien depuis que le Messie y eut accompli ce qui était marqué par les prophéties. Ce temple avait eu la gloire qui lui était promise quand le désiré des nations y était venu. La Jérusalem visible avait fait ce qui lui restait à faire, puis que l'Eglise y avait pris sa naissance, et que de là elle étendait tous les jours ses branches par toute la terre. La Judée n'est plus rien à Dieu ni à la religion, non plus que les Juifs; et il est juste qu'en punition de leur endurcissement leurs ruines soient dispersées par toute la terre.

C'est ce qui leur devait arriver au temps du Messie, selon Jacob, selon Daniel, selon Zacharie et selon tous les prophètes; mais, comme ils doivent revenir un jour à ce Messie qu'ils ont méconnu, et que le Dieu d'Abraham n'a pas épuisé ses miséricordes sur la race, quoique infidèle, de ce patriarche, il a trouvé un moyen, dont il n'y a dans le monde que ce seul exemple, de conserver les Juifs hors de leur pays, et dans leur ruine, plus longtemps même que les peuples qui les ont vaincus. On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens, ni des anciens Modes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains: la trace s'en est perdue, et ils se sont confondus avec d'autres peuples. Les Juifs, qui ont été la proie de ces anciennes nations si célèbres dans les histoires, leur ont survécu; et Dieu, en les conservant, nous tient en attente de ce qu'il veut faire encore des malheureux restes d'un peuple autrefois si favorisé.

Cependant leur endurcissement sert au salut des

gentils et leur donne cet avantage de trouver en des mains non suspectes les Ecritures qui ont prédit Jésus-Christ et ses mystères. Nous voyons, entre autres choses, dans ces Ecritures, et l'aveuglement et les malheurs des Juifs, qui les conservent si soigneusement. Ainsi nous profitons de leur disgrâce; leur infidélité fait un des fondements de notre foi; ils nous apprennent à craindre Dieu, et nous sont un spectacle éternel des jugements qu'il exerce sur ses enfants ingrats, afin que nous apprenions à ne nous point glorifier des grâces faites à nos pères.

Un mystère si merveilleux et si utile à l'instruction du genre humain mérite bien d'être considéré; mais nous n'avons pas besoin des discours humains pour l'entendre: le Saint-Esprit a pris soin de nous l'expliquer par la bouche de saint Paul, et je vous prie d'écouter ce que cette apôtre a écrit aux Romains.

Après avoir parlé du petit nombre de Juifs qui avaient reçu l'Evangile, et de l'aveuglement des autres, il entre dans une profonde considération de ce que doit devenir un peuple honoré de tant de grâces, et nous découvre tout ensemble le profit que nous tirons de leur chute et les fruits que produira un jour leur conversion. "Les Juifs sont-ils donc tombés, dit-il, pour ne se relever jamais? A Dieu ne plaise. Mais leur chute a donné occasion au salut des gentils, afin que le salut des gentils leur causât une émulation qui les fit rentrer en eux-mêmes. Que si leur chute a été la richesse des gentils, qui se sont convertis en si grand nombre, quelle grâce ne verrons-nous pas reluire quand ils retourneront avec plénitude! Si leur réprobation a été la réconciliation du monde, leur rappel ne sera-t-il pas une résurrection de mort à vie? Que si les prémices tirées de ce peuple sont saintes, la masse l'est aussi; si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi; et si quelques-unes des branches ont été retranchées, et que toi, gentil, qui n'étais qu'un olivier sauvage, tu aies été enté parmi les branches qui sont demeurées sur l'olivier franc, en sorte que tu participes au suc décollé de sa racine, garde-toi de t'élever contre les branches naturelles. Que si tu t'élèves, songe que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. Tu diras peut-être: Les branches naturelles ont été coupées afin que je fusse enté en leur place: il est vrai, l'incrédulité a causé ce retranchement, et c'est ta foi qui te soutient. Prends donc garde de ne t'enfler pas, mais demeure dans la crainte; car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, tu dois craindre qu'il ne t'épargne encore moins."

Qui ne tremblerait en écoutant ces paroles de l'apôtre? Pouvons-nous n'être pas épouvantés de la vengeance qui éclate depuis tant de siècles si terri-

blement sur les Juifs, puisque saint Paul nous avertit, de la part de Dieu, que notre ingratitude nous attirera un semblable traitement ?

Mais écoutons la suite de ce grand mystère. L'apôtre continue à parler aux gentils convertis. "Considérez, leur dit-il, la clémence et la sévérité de Dieu ; sa sévérité envers ceux qui sont déçus de sa grâce et sa clémence envers vous, si toutefois vous demeurez fermes en l'état où sa bonté vous a mis : autrement vous serez retranchés comme eux. Que s'ils cessent d'être incroyants, ils seront entés de nouveau, parce que Dieu qui les a retranchés est assez puissant pour les faire encore reprendre ; car si vous avez été détachés de l'olivier sauvage où la nature vous avait fait naître pour être entés sur l'olivier franc contre l'ordre naturel, combien plus facilement les branches naturelles de l'olivier même seront-elles entées sur leur propre tronc !"

Ici l'apôtre s'élève au-dessus de tout ce qu'il vient de dire ; et entrant dans les profonds des conseils de Dieu, il poursuit ainsi son discours : "Je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous appreniez à ne présumer pas de vous-mêmes ; c'est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, afin que la multitude des gentils entrât cependant dans l'Eglise, et qu'ainsi tout Israël fût sauvé selon qu'il est écrit : il sortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob, et voici l'alliance que je ferai avec eux lorsque j'aurai effacé leurs péchés."

Ce passage d'Isaïe, que saint Paul cite ici selon les Septante, comme il avait accoutumé, à cause que leur version était connue par toute la terre, est encore plus fort dans l'original et pris dans toute sa suite ; car le prophète y prédit avant toutes choses, la conversion des gentils par ces paroles : "Ceux d'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux d'Orient verront sa gloire." Ensuite, sous la figure d'un "fleuve rapide poussé par un vent impétueux," Isaïe voit de loin les persécutions qui seront croître l'Eglise. Enfin le Saint-Esprit lui apprend ce que deviendront les Juifs, et lui déclare "que le Sauveur viendra à Sion et s'approchera de ceux de Jacob, qui alors se convertiront de leurs péchés. Et voici, dit le Seigneur, l'alliance que je ferai avec eux : mon esprit qui est en toi, ô prophète ! et les paroles que j'ai mises en ta bouche demeureront éternellement non seulement dans la bouche de tes enfants, maintenant et à jamais, dit le Seigneur."

Il nous fait donc voir clairement qu'après la conversion des gentils, le Sauveur, que Sion avait méconnu et que les enfants de Jacob avaient rejeté, se tournera vers eux, effacera leurs péchés et leur rendra l'intelligence des prophéties qu'il auront perdue durant un long temps, pour passer successivement et de main en main dans toute la postérité, et n'être plus oubliée.

Ainsi les Juifs reviendront un jour ; mais ils ne reviendront qu'après que l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire tout l'univers, auront été remplis de la crainte et de la connaissance de Dieu.

Le Saint-Esprit fait voir à saint Paul que ce bienheureux retour des Juifs sera l'effet de l'amour que Dieu a eu pour leurs pères. C'est pourquoi il achève ainsi son raisonnement : "Quant à l'Evangile, dit-il, que nous vous prêchons maintenant, les Juifs sont ennemis pour l'amour de vous : si Dieu les a réprouvés, c'a été, ô gentils ! pour vous appeler. Mais quant à l'élection par laquelle ils étaient choisis dès le temps de l'alliance jurée avec Abraham, ils

lui demeurent toujours chers à cause de leurs pères ; car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance. Et comme vous ne croyiez point autrefois, et que vous avez maintenant obtenu miséricorde à cause de l'incrédulité des Juifs, Dieu ayant voulu vous choisir pour les remplacer, ainsi les Juifs n'ont point cru que Dieu vous ait voulu faire miséricorde, afin qu'un jour ils la reçoivent ; car Dieu a tout renfermé dans l'incrédulité pour faire miséricorde à tous, et afin que tous connussent le besoin qu'ils ont de sa grâce. O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et que ses voies sont impénétrables ! car qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans ses conseils ? qui lui a donné le premier pour en tirer récompense, puisque c'est de lui, et par lui et en lui, que sont toutes choses ? La gloire lui en soit rendue durant tous les siècles !

Voilà ce que dit saint Paul sur l'élection des Juifs, sur leur chute, sur leur retour, et enfin sur la conversion des gentils, qui sont appelés pour tenir leur place et pour les ramener à la fin des siècles à la bénédiction promise à leur père, c'est-à-dire au Christ qu'ils ont renié. Ce grand apôtre nous fait voir la grâce qui passe de peuple en peuple pour tenir tous les peuples dans la crainte de la perdre, et nous en montre la force invincible, en ce qu'après avoir converti les idolâtres elle se réserve pour dernier ouvrage de convaincre l'endurcissement et la perfidie judaïque.

Par ce profond conseil de Dieu, les Juifs subsistent encore au milieu des nations, où ils sont dispersés et captifs ; mais ils subsistent avec le caractère de leur réprobation ; déçus visiblement par leur infidélité des promesses faites à leurs pères ; bannis de la terre promise, n'ayant même aucune terre à cultiver, esclaves partout où ils sont, sans honneur, sans liberté, sans aucune figure de peuple.

Ils sont tombés en cet état trente-huit ans après qu'ils ont eu crucifié Jésus-Christ, et après avoir employé à persécuter ses disciples le temps qui leur avait été laissé pour se reconnaître.

Mais, pendant que l'ancien peuple est réprouvé pour son infidélité, le nouveau peuple s'augmente tous les jours parmi les gentils ; l'alliance autrefois faite avec Abraham s'étend, selon la promesse, à tous les peuples du monde qui avaient oublié Dieu : l'Eglise chrétienne appelle à lui tous les hommes ; et, tranquille durant plusieurs siècles, parmi des persécutions inouïes, elle leur montre à ne point attendre leur félicité sur la terre.

C'était là, monseigneur, le plus digne fruit de la connaissance de Dieu et l'effet de cette grande bénédiction que le monde devait attendre par Jésus-Christ ; elle allait se répandant tous les jours de famille en famille, et de peuple en peuple ; les hommes ouvraient les yeux de plus en plus pour connaître l'aveuglement où l'idolâtrie les avait plongés ; et, malgré toute la puissance romaine, on voyait les chrétiens, sans révolte, sans faire aucun trouble, et seulement en souffrant toutes sortes d'inhumanités, changer la face du monde et s'étendre par tout l'univers.

La promptitude inouïe avec laquelle se fit ce grand changement est un miracle visible. Jésus-Christ avait prédit que son Evangile serait bientôt prêché par toute la terre : cette merveille devait arriver incontinent après sa mort ; et il avait dit qu'après qu'on l'aurait élevé de terre, c'est-à-dire qu'on l'aurait attaché à la croix, il attirerait à lui toutes choses. Ses

apôtres n'avaient pas encore achevé leur course, et S. Paul disait déjà aux Romains " que leur loi était annoncée dans tout le monde." Il disait aux Colossiens que " l'Évangile était ouï de toute créature qui était sous le ciel ; qu'il était prêché, qu'il fructifiait, qu'il croissait par tout l'univers." Une tradition constante nous apprend que saint Thomas le porta aux Indes, et les autres apôtres en d'autres pays éloignés.

Mais on n'a pas besoin des histoires pour confirmer cette vérité ; l'effet parle, et on voit assez avec combien de raison S. Paul applique aux apôtres ce passage du Psalmiste : " Leur voix s'est fait entendre par toute la terre, et leur parole a été portée jusqu'aux extrémités du monde." Sous leurs disciples, il n'y avait presque plus de pays si reculé et si inconnu où l'Évangile n'eût pénétré. Cent ans après Jésus-Christ, S. Justin comptait déjà parmi les fidèles beaucoup de nations sauvages, et jusqu'à ces peuples vagabonds qui erraient deçà et delà sur des charriots sans avoir de demeure fixe. Ce n'était point une vaine exagération ; c'était un fait constant et notoire, qu'il avançait en présence des empereurs et à la face de tout l'univers. S. Irénée vient un peu après, et on voit croître le dénombrement qui se faisait des Églises. Leur concorde était admirable, et ce qu'on croyait dans les Gaules, dans les Espagnes, dans la Germanie, on le croyait dans l'Égypte et dans l'Orient ; et, comme il n'y avait qu'un même soleil dans tout l'univers, on voyait dans toute l'Église, depuis une extrémité du monde à l'autre, la même lumière de la vérité.

Si peu qu'on avance, on est étonné des progrès qu'on voit. Au milieu du troisième siècle, Tertullien et Origène font voir dans l'Église des peuples entiers qu'un peu auparavant on n'y mettait pas. Ceux qu'Origène exceptait, qui étaient les plus éloignés du monde connu, y sont mis un peu après par Arnobe.

Que pouvait avoir vu le monde pour se rendre si promptement à Jésus-Christ ? S'il n'a vu des miracles, Dieu s'est mêlé visiblement dans cet ouvrage ; et s'il se pouvait faire qu'il n'en eût pas vu, ne serait-ce pas un nouveau miracle plus grand et plus incroyable que ceux qu'on ne veut pas croire, d'avoir converti le monde sans miracle, d'avoir fait entrer tant d'ignorants dans des mystères si hauts, d'avoir inspiré à tant de savants une humble soumission, et d'avoir persuadé tant de choses incroyables à des incrédules ?

Mais le miracle des miracles, si je puis parler de la sorte, c'est qu'avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toute la terre. Les disciples de Jésus-Christ l'ont suivi dans les voies les plus difficiles. Souffrir tout pour la vérité a été parmi ses enfants un exercice ordinaire, et pour imiter leur Sauveur, ils ont couru aux tourments avec plus d'ardeur que les autres n'ont fait aux délices. On ne peut compter les exemples ni des riches qui se sont appauvris pour aider les pauvres, ni des pauvres qui ont préféré la pauvreté aux richesses, ni des vierges qui ont imité sur la terre la vie des anges, ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, toujours prêts à donner à leur troupeau non-seulement leurs veilles et leurs travaux, mais leur propre vie. Que dirai-je de la pénitence et de la mortification ? Les juges n'exercent pas plus sévèrement la justice sur les criminels que les pécheurs pénitents l'ont exercée sur eux-mêmes. Bien plus, les innocents

ont puni en eux avec une rigueur incroyable cette pente prodigieuse que nous avons au péché. La vie de S. Jean-Baptiste, qui parut si surprenante aux Juifs, est devenue commune parmi les fidèles ; les déserts ont été peuplés de ses imitateurs, et il y a eu tant de solitaires que des solitaires plus parfaits ont été contraints de chercher des solitudes plus profondes, tant on a fui le monde, tant la vie contemplative a été goûtée.

Tels étaient les fruits précieux que devait produire l'Évangile. L'Église n'est pas moins riche en exemples qu'en préceptes, et sa doctrine a paru sainte en produisant une infinité de saints. Dieu, qui sait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, l'a fondée par le martyre, et l'a tenue durant trois cents ans dans cet état, sans qu'elle eût un seul moment pour se reposer.

Après qu'il eut fait voir par une si longue expérience qu'il n'avait pas besoin du secours humain ni des puissances de la terre pour établir son Église, il y appela enfin les empereurs, et fit du grand Constantin un protecteur déclaré du christianisme. Depuis ce temps, les rois ont accouru de toutes parts à l'Église ; et tout ce qui était écrit dans les prophéties touchant sa gloire future s'est accompli aux yeux de toute la terre.

Que si elle a été invincible contre les efforts du dehors, elle ne l'est pas moins contre les divisions intestines. Ces hérésies tant prédites par Jésus-Christ et par ses apôtres sont arrivées, et la foi, persécutée par les empereurs, souffrait en même temps des hérétiques une persécution plus dangereuse. Mais cette persécution n'a jamais été plus violente que dans le temps où l'on vit cesser celle des païens. L'enfer fit alors ses plus grands efforts pour détruire par elle-même cette Église que les attaques de ses ennemis déclarés avaient affermie.

A peine commençait-elle à respirer par la paix que lui donna Constantin, et voilà qu' Arius, ce malheureux prêtre, lui suscita de plus grands troubles qu'elle n'en avait jamais soufferts. Constance, fils de Constantin, séduit par les ariens dont il autorise le dogme tourmente les catholiques par toute la terre nouveau persécuteur du christianisme, et d'autant plus redoutable que, sous le nom de Jésus-Christ, il fait la guerre à Jésus-Christ même. Pour comble de malheur, l'Église ainsi divisée tombe entre les mains de Julien l'Apostat, qui met tout en œuvre pour détruire le christianisme, et n'en trouve point d'autre moyen que de fomenter les factions dont il était déchiré. Après lui vient un Valens, autant attaché aux ariens que Constance, mais plus violent. D'autres empereurs protègent d'autres hérésies avec une pareille fureur.

L'Église apprend par tant d'expériences qu'elle n'a pas moins à souffrir sous les empereurs chrétiens qu'elle avait souffert sous les empereurs indèles, et qu'elle doit verser du sang pour défendre non-seulement tout le corps de sa doctrine, mais encore chaque article particulier. En effet, il n'y en a aucun qu'elle n'ait vu attaqué par ses enfants : mille sectes et mille hérésies sorties de son sein se sont élevées contre elle. Mais si elle les a vues s'élever selon les prédictions de Jésus-Christ, elle les a vues tomber toutes selon ses promesses, quoique souvent soutenus par les empereurs et par les rois. Ses véritables enfants ont été, comme dit S. Paul, reconnus par cette épreuve : la vérité n'a fait que se fortifier quand elle a été contestée, et l'Église est demeurée inébranlable.

MORALE.
ŒUVRES POSTHUMES
 DE
SIMON DE NANTUA,

recueillies

PAR SON ANCIEN COMPAGNON DE VOYAGE ;

LA SAGESSE DE SIMON DE NANTUA.

(Suite.)

La première découverte que je fis en moi, après avoir pris la résolution dont je viens de parler, fut celle d'un grain d'ambition qui s'était glissé dans mon âme ; voici comment.

Il faut vous dire d'abord que parmi les jeunes compagnons de mon âge que j'avais à Nantua, on n'en comptait pas un grand nombre qui eussent fait d'aussi bonnes études que moi, en sorte que je me trouvais avoir sur les autres une supériorité de lumières qui, jointe à la facilité d'élocution qu'on m'a toujours reconnue, me faisait regarder comme une espèce d'oracle. Plus d'un prédicateur se trouvait heureux d'être écouté avec l'attention qu'on m'accordait, lorsque je prennis la parole au milieu de mes camarades. Cet hommage qu'on me rendait bénévolement satisfaisait mon amour-propre, et je n'avais pas grand mérite à être bon garçon, puisque personne ne s'avisait jamais de me contredire ou de me contrarier, et que chacun recherchait ma compagnie presque comme un honneur. Cependant il est vrai de dire que cela m'avait fait contracter petit à petit l'habitude de relever la tête, de façon que, malgré ma taille un peu courte, j'aurais pu aisément porter le col de cravate d'un tambour-major.

Ceci n'était qu'une sotte vanité ; mais celui qui se regarde à travers sa vanité regarde une pièce de vingt sous à travers des lunettes jaunes, et la prend pour vingt francs ; ou si vous aimez mieux, avec de semblables besicles sur le nez, on se voit d'or et on voit les autres de cuivre. C'était tout justement ce qui m'arrivait : me comparant à autrui avec cette complaisance pour moi-même, je m'accoutumais involontairement à l'envie de devenir un personnage d'importance. Si je pensais à l'état ecclésiastique, qu'on avait le dessein de me faire embrasser, je me permettais de rêver dans l'avenir la mitre et la crosse.

Je ne songeais à aucune autre carrière sans y chercher un point éminent où mes prétentions osaient s'élever. Dans tout cela, je n'oubliais que l'honnête et modeste profession de mon père, au moyen de laquelle cependant il avait honorablement élevé et entretenu sa famille. J'en étais là, lorsqu'un jour mon père m'emmena avec lui à Lyon, où il avait des affaires. Durant le séjour que je fis dans cette grande ville, il y eut une cérémonie publique à laquelle assistèrent les autorités, le clergé, les magistrats, et toutes les troupes qui se trouvaient dans le pays. J'eus la curiosité de voir ce beau spectacle, qui était nouveau pour moi. Ce fut là que la réflexion vint m'éclairer sur mon aveuglement. « Voilà bien un prélat, me dis-je, avec une mitre, une crosse et un magnifique rochet en dentelle ; mais, autour de lui, combien de simples prêtres en modestes surplis ! sans compter mon pauvre curé de Nantua, et tous les curés et vicaires des petites villes et des villages du diocèse ! Voilà bien quel-

ques magistrats revêtus de belles robes et de fourures ; mais combien sont-ils, en comparaison de tous les malheureux hommes de loi, clercs, huissiers, sergents et autres qui vivent mesquinement de chicane et de procès ? Voilà bien un général et quelques officiers avec de brillantes épaulettes ; mais qu'est-ce que ça auprès du nombre de soldats qui leur obéissent ? et pour qu'un seul de ces soldats parvienne à échanger son sabre contre une épée, combien faut-il qu'il y en ait de tués ! et quel est celui qui peut dire : Ce sera moi qui resterai ? Voilà bien une trentaine de personnages en habits dorés ; mais voici, autour d'eux, une foule de soixante mille individus, dont les neuf dixièmes ne sont que de pauvres diables comme moi. Ils vivent pourtant, et ils ont l'air de s'amuser ici plus que les autres avec tout leur attirail. Oh ! Simon, mon ami, ne pense plus à sauter plus haut que tu ne peux atteindre, tu risquerais de te rompre bras et jambes. La société est comme une pyramide : les rangs d'en haut sont étroits, il n'y a place que pour peu de personnes ; on s'y presse, on y est mal à l'aise souvent on s'y culbute ; et quand on veut y arriver d'en bas, on joue un jeu à se fracasser. En bas, au contraire, il y a place pour tout le monde ; on a ses coudées franches, on peut s'étendre fièrement, qui plus, qui moins, selon sa taille et sa portée. Allons, Simon, silence à l'orgueil et à la vaine ambition ! sache te tenir où le bon Dieu t'a mis, et prépare tes épaules pour porter la balle qu'a portée ton père. »

Ce fut ainsi, mes amis, que je pris ma première résolution contre moi-même ; cette résolution était déjà un acte de sagesse, car il fallait, pour la former et pour la tenir, prudence, force et modération.

Regardez bien autour de vous, et observez-vous avec soin vous-mêmes ; vous ne tarderez pas à apercevoir que presque tout le mal qui nous arrive, ou que nous faisons à autrui, provient, en grande partie, de notre inconsidération. Je gage que si je pouvais être pendant une journée entière à votre côté, mon cher lecteur, je vous surprendrais plus d'une fois à juger de travers des hommes ou des choses, à parler mal à propos, ou à agir à contre-sens de ce qu'il faudrait, le tout pour n'avoir pas suffisamment réfléchi aux conséquences de vos paroles et de vos actions.

Et d'abord le matin quand vous ronfliez encore, longtemps après le chant du coq, ou quand vous vous retournez lâchement durant une heure avant de sauter du lit : Debout, debout ! vous dirais-je, le temps s'use et les outils se rouillent. Ne seriez-vous pas désolé, et ne gémiriez-vous pas d'être condamné tous les ans à faire une maladie de quinze jours qui vous priverait de travail et de salaire ? Comptez bien, vous trouverez qu'une heure perdue chaque matin équivalait au bout de l'année à ce malheur. Perdez-en une le soir encore, en avançant l'heure du repos sans nécessité, et vous vous ferez volontairement le même tort que vous causerait une maladie d'un mois. Les jours sont la monnaie de la vie ; les heures, la monnaie des jours ; avec les centimes on fait des francs, avec les francs des louis ; mais ce qui est dissipé n'entre plus dans le compte, et ne fait plus rien. Le temps qui a fui ne revient pas, car le passé est un gouffre d'où l'on ne peut rien retirer ; gare donc à ce qu'on y laissera tomber ! Il n'y a d'ouvrier qui sache racommoder une journée mal employée, ni de chien dressé qu

puisse retrouver une heure perdue. C'est donc agir prudemment que de ne pas laisser échapper le temps, sans en avoir exprimé tout le profit qu'il peut donner.

Fort bien, vous voilà à l'ouvrage ; mais pourquoi tous vos outils, ou vos ustensiles ne sont-ils pas sous votre main ? Je vous vois obligé de vous lever, d'aller, de venir, de chercher sans cesse ; et puis vous ne trouvez pas ce qu'il vous faut, et puis l'impatience arrive. Si tout ce'a était en ordre, vous seriez exempt d'un pareil tourment. Vous ne savez donc pas le principe : *Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place.* C'est le moyen, mon ami, de s'épargner de la fatigue et de la mauvaise humeur. Gardez-vous de croire que le temps qu'on passe à ranger soit perdu, il gagne au contraire cent pour cent : car il en faut moitié moins pour ranger que pour chercher. Ce qui est à sa place ne peut se perdre ; ce qui traîne est déjà presque égaré, et d'égaré à perdu le chemin n'est pas long.

Mais voilà que vous n'avez pas trouvé votre affaire, et que vous prenez l'ouvrage par l'autre bout. Ainsi un désordre en amène un autre. Vous ne connaissez donc pas encore le principe : *Que chaque chose soit faite en son temps.* Si vous prenez au hasard les parties de votre travail, au lieu de le faire avec suite, vous serez tout déconcerté de voir après cela qu'elles ne s'ajusteront pas ensemble. Alors il vous faudra refaire, et vous n'aurez pas achevé une besogne dont le temps que vous en auriez pu terminer deux.

Oh bien ! que vous arrive-t-il ? Vous chantiez tout-à l'heure, et maintenant votre visage paraît tout contristé et découragé. Serait-ce que la vue de ces oisifs qui se promènent à pied ou dans de beaux carrosses vous ferait faire de tristes réflexions ? Mais avant d'envier leur sort, au moins faudrait-il le connaître : car *chacun sait*, comme on le dit, *où le bât le blesse* ; chacun sent le cor qu'il a au pied, mais non pas la goutte qui en tourmente un autre. Qui vous dit que tel ou tel de ces gens-là n'est pas dévoré par quelque grand chagrin ou quelque pressante inquiétude ? L'un court peut-être chercher des ressources qui lui manqueront ; l'autre est peut-être en proie aux aiguillons d'une ambition impuissante ; peut-être celui-ci promène-t-il de noires pensées qui l'ont tenu éveillé durant la nuit ; et celui-là, tout fier qu'il paraît de son opulence, satisfait de sa personne, et étourdi de sa grandeur, peut-être se trouvera-t-il demain déchu de tout ce qui vous le fait juger si heureux. Tout n'est pas profit à briller ; l'oiseau de nuit fond sur le ver luisant, et non point sur l'obscur grillon. Le riche ne pèse pas plus qu'un autre homme, et s'il lui faut tant de chevaux, c'est que les soucis sont lourds à traîner. Vous avez dormi en paix, vous gagnez en paix votre journée ; elle suffit à vos besoins ? n'êtes-vous donc pas aussi riche que ceux-ci, dont la plupart n'ont pas assez pour ce qu'il leur faut ? Tenez, regardez cette pauvre femme chargée d'enfants, et qui demande la charité : si vous voulez vous retrancher un verre de vin, ou travailler une heure de plus, vous pouvez encore lui donner un morceau de pain pour aujourd'hui. De quoi donc vous plaignez-vous ? Celui-là est riche, mon ami et doit s'estimer heureux et fort, qui, après avoir satisfait à tous ses besoins raisonnables, peut encore disposer d'un sou gagné par lui. Et, dans tout ce monde, il est quelque un que vous ne puissiez pas

regarder en face, je vous plaindrai ; mais si nul n'a le droit de vous faire baisser les yeux, je dirai que c'est à d'autres à envier votre sort.

Ainsi il tient à vous d'exciter l'envie et d'en être exempt. Soyez prudent pour le présent et pour l'avenir : c'est-à-dire ménagez bien l'emploi de votre temps afin d'en tirer le meilleur profit possible ; et ménagez aussi votre pain, afin d'être en mesure contre les événements.

C'est demain jour de repos ; comment allez-vous l'employer ? Songez bien que le repos et l'oisiveté ne sont pas une même chose. Le repos est utile et nécessaire ; il est honorable, quand on l'a mérité par le travail. Mais l'oisiveté n'est jamais bonne à rien, et elle enfante mille maux. On se délasse en variant ses occupations, en se livrant à des jeux qui exercent le corps ou l'intelligence ; mais en restant inactif, on s'ennuie, et l'ennui est la plus fatigante chose du monde. Quand une fois l'oisiveté a produit l'ennui, ce qu'il y a de pire, c'est qu'on a gagné de la répugnance pour le seul remède à ce mal, pour le travail. Que fait-on alors pour supporter le poids du temps ? On joue, on mange, on boit, on se mêle des affaires d'autrui où l'on n'a rien à voir, et l'on maudit du prochain. Celui qui épouse l'oisiveté prend à sa charge cinq enfants qu'elle a déjà et qui ne la quittent point, le *jeu*, l'*intempérance*, la *curiosité*, l'*indiscrétion* et la *médiance*. Peut-être lui en donnera-t-elle encore d'autres qui ne vaudront pas mieux ; mais de ceux-ci seulement le fardeau est assez lourd. Un seul suffit pour mettre son père adoptif sous les verrous, ou tout au moins à l'hôpital ; car c'est là que vont finir les fous, les lâches et les méchants. N'est-ce pas un fou, celui qui confie au hasard ce qu'il a gagné à la sueur de son front ? N'est-ce pas un lâche, celui qui attend du hasard le bien qu'il pourrait gagner avec ses bras et sa volonté ? N'est-ce pas un fou, celui qui, sans faim et sans soif, va consommer au préjudice de sa santé et de sa raison, ce qu'il gémera de ne plus avoir lorsque la soif et la faim se feront sentir ? N'est-ce pas un lâche et un méchant, celui qui dévore à lui seul, en un instant, les ressources qui feraient subsister pendant plusieurs jours sa femme et ses enfants, ou qui pourraient les chauffer et les vêtir ? N'est-ce pas un fou, celui qui oublie son travail et ses affaires pour s'immiscer sans utilité dans celles d'autrui ? N'est-ce pas un lâche, celui qui cherche à surprendre le secret de son voisin ? N'est-ce pas un méchant, celui qui va divulguer ce qu'un autre eût voulu tenir caché, ou qui se plaît à publier le mal qu'il a découvert ?

Et si nous suivons un peu plus loin la progéniture de cette mère trop féconde qu'on nomme *oisiveté*, si nous voulons connaître les enfants de ses enfants, voilà qu'une race sans fin de vices et de passions va passer sous nos yeux. Voilà le jeu qui engendre la mauvaise foi, le vol, le meurtre, le suicide ; car celui qui s'est confié au hasard, et que le hasard a trahi, ne se fie plus qu'à la fraude et à la violence, ou n'a contre le déshonneur d'autre ressource que le désespoir. Voilà l'intempérance qui enfante la colère et l'impudicité ; car l'intempérant aliène volontairement sa raison, et, quand il l'a perdue, il maltraite ou opprime ce qu'il doit aimer et protéger, il outrage ce qu'il doit respecter. Voilà la curiosité qui donne naissance à la ruse et au mensonge ; car le curieux vit de mystère et de tromperie. Voilà l'indiscrétion et la médiance qui ne tardent pas à produire l'odieuse calomnie ; car celui qui

vent dire absolument du mal, finit par le voir là où il n'est pas, et par en inventer quand il ne peut en découvrir. Voilà enfin tous ces misérables rejets se croisant ensemble pour engendrer les haines, les vengances, et mille autres fléaux qu'on aurait éloignés de soi avec de la prudence, de la modération, et en évitant surtout de rester oisif.

Mais ce n'est pas tout, mes amis, d'avoir la prudence qui fait éviter les maux dont je viens de parler ; pour être sage, il faut encore la force qui produit le bien, et qui apprend à supporter le mal que nous ne pouvons pas empêcher.

La force est un géant qui a trois bras, le courage, la persévérance et la patience ; elle agit avec le premier, se cramponne avec le second et s'appuie avec le troisième.

« Le courage ! direz-vous, mais c'est la vertu du soldat qui va affronter les périls, pour défendre la patrie. C'est vrai ; il en a besoin, et, Dieu merci, ce n'est pas lui qui en manque chez nous. Mais examinons, ami lecteur, s'il ne nous est pas un peu nécessaire dans notre paisible condition, et si nous en sommes aussi bien pourvus. Je gage que, sans aller loin, et sans sortir de nous-mêmes, nous trouverons au dedans de nous assez d'ennemis pour nous obliger à maints combats qui mettront notre courage à l'épreuve.

Et d'abord, ne voit-il pas notre paresse qui se présente pour nous barrer le chemin dans toutes nos entreprises ? Ne marche-t-elle pas escortée de ses alliées, notre vanité et notre dissipation ? N'a-t-elle pas aussi pour auxiliaires quelques démons du pays de l'obstination ou de celui de l'étourderie ? Pour peu que je cherche encore, j'aurai trouvé bientôt une armée qu'il nous faudra combattre pour entreprendre toute tâche bonne et utile.

Viendront ensuite les difficultés plus ou moins grandes de la tâche même ; et c'est ici que la persévérance est nécessaire, pour ne point se rebuter, et pour aller jusqu'au bout. J'ai vu bien des gens commencer, j'en ai vu peu achever. Il est tel qui n'a jamais atteint la fin d'un travail ou d'une bonne action. Celui qui entame tout et ne termine rien est comme le chien qui abandonne sans cesse une trace pour en suivre une autre ; il ne change pas de jambes, et chaque nouvelle bête en a de toutes fraîches : il s'épuise en vain, et revient harassé sans avoir rien pris. Il en est de même de l'inconstant, car, dans toute entreprise, le commencement est le plus difficile ; il n'a de chacune que les dégouts, et jamais le profit ; il se déchire pour arracher les épines, et perd le plaisir de cueillir la fleur. C'est peine inutile de labourer un champ, si l'on ne jette pas ensuite du grain dans le sillon. Il faut que la chenille file sa coque jusqu'au bout, pour que le papillon en sorte. Si la poule se lasse de couvrir, les petits ne pourront pas éclore.

Celui-là vient à bout de sa tâche, qui avant de l'entreprendre, a bien examiné si elle était possible, et qui s'est dit ensuite fermement : *Je veux l'accomplir*. Savez-vous quel est le plus puissant de tous les leviers ? c'est la volonté. Avec elle, ce qu'on ne savait pas on l'apprend ; ce qu'on ne pouvait pas, on l'exécute. C'est une baguette d'enchantement, qui fait disparaître les obstacles. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, dans les choses ordinaires de la vie, l'impossibilité n'est que faiblesse de volonté. Sachez donc vouloir, et vous pourrez ; mais sachez vouloir constamment et jusqu'à la fin, car, si vous lâchez le levier, la masse vous écrasera. C'est une belle

chose qu'un beau début : pourquoi ? parce qu'il fait espérer un bon résultat. On aime les fleurs des arbres : pourquoi ? parce qu'elles promettent de bons fruits. Mais souvenez-vous bien d'une chose, c'est ce que ces fruits ne parviennent à une parfaite maturité, et ne sont so qu'ils doivent être, qu'autant qu'ils se forment et se développent naturellement et sans artifice. Ainsi, pour que votre travail soit bon, il faut que votre volonté, votre ardeur et votre constance soient vraies, naturelles, et qu'elles viennent de vous même.

Si vous vous relâchez, si vous avez besoin d'être poussés dans votre besogne, vous y avancerez mal et de travers : car le cheval qui attend l'éperon ne gagne pas le prix de la course.

Pensez à tout cela, et agissez en conséquence ; vous verrez alors comme les difficultés s'aplaniront devant vous, pourvu toutefois qu'il n'en soit pas autrement ordonné dans les décrets de celui qui dispense les biens et les maux : car mes amis, si sa providence a le dessein de nous éprouver, toute violente résistance de notre part serait impuissante et coupable devant lui. La force, dans ce cas, c'est la patience. Que voudriez-vous opposer à la maladie, à la douleur ? Si par quelque faute, vous avez encouru une punition de la part des magistrats ou des personnes qui ont le droit de vous l'infliger, que gagneriez-vous à vous révolter contre plus puissant que vous ? Si, malgré vos efforts, la fortune se refuse à vous favoriser, qu'y pourrait contre elle votre emportement ? C'est ici qu'il faut courber la tête ; car le roseau qui a plié se relève après la tempête, tandis que le chêne inflexible a été déraciné, et ne se redresse plus. Qui s'obstine à mordre un caillou, ne réussit qu'à se briser les dents. Quand le vent ne souffle pas droit, le vaisseau peut encore avancer en louvoyant avec persévérance ; mais, dans un calme plat, c'est en vain qu'il manœuvre et déploie ses voiles. Patience ! espérons que le vent s'élèvera de nouveau.—Mais, dites-vous, s'il tarde, nous allons mourir de faim ; car les provisions nous manquent.—Je vous répondrai : Patience encore ! et, s'il le faut, resignons-nous, puisque nous ne pouvons commander aux éléments.

Je vous ai montré comment les vices enfantent des vices ; nous voyons maintenant comment les vertus engendrent aussi des vertus ; car voilà la fille de la force, la patience, qui devient elle-même la mère de l'espérance et de la résignation. L'espérance ! ô mes amis, elle a sans doute et été souvent votre refuge, comme celui de tous les hommes ; mais avez-vous jamais réfléchi à ce que c'est que l'espérance ? Une planche dans le naufrage, une lueur dans les ténèbres, une voix humaine dans le désert, le souvenir d'un ami dans un jour de détresse, un sourire de notre enfant à l'agonie, et, par-dessus tout, la pensée d'un Dieu juste et clément sur le lit de mort ; voilà l'espérance, voilà cette campagne inséparable de l'homme, dont il a tant besoin dans ses misères, que la plus consolante, comme la plus sublime religion a élevée au rang des vertus. Mais en même temps elle a fait un devoir de la résignation ; car puisque l'homme est infirme et moriel, il faut qu'il sache souffrir et accomplir sa destinée. La providence a dit : *Aide-toi, je t'aiderai* ; c'est ainsi qu'elle nous invite au courage et à la persévérance. Mais elle a dit aussi : *Tâche d'endurer ce que tu ne peux empêcher* ; c'est ainsi qu'elle nous prescrit la patience.

Et remarquez une chose, c'est que, dans la pa-

tience, tout est profit. Le mal supporté avec raison et douceur est déjà diminué de moitié, tandis que l'impatience double tous les fardeaux et envenime toutes les plaies. Le cheval qui veut seconner sa charge ne fait qu'en déranger l'équilibre, se mettre plus mal à l'aise et se blesser ; le chameau patient traverse le désert en portant commodément son faix, et il s'y accoutume comme à une bosse de plus. Le goutteux ne se guérit pas en injuriant la goutte avec colère ; c'est le calme qui peut adoucir son mal. Patience donc, encore un coup, là où il n'y a rien de mieux à faire.

(A Continuer.)

ETUDES HISTORIQUES.

SOUVENIRS

et

IMPRESSIONS DE VOYAGE,

par

le Vicomte Walsh.

(Suite.)

LE PRISONNIER DE GISORS.

Pendant bien longtemps on s'est demandé quel était le nom du jeune infortuné qui a languï vingt-cinq ans dans ce cachot ; on a enfin découvert qu'il s'appelait Nicolas Poulain.

Nicolas Poulain ! ce nom a peu de magie et ne rappelle aucun noble souvenir. L'homme qui l'a porté dans la vie agitée du monde, avant de l'aller graver dans cette tombe anticipée, qui était-il ?

Mystère ! profond mystère !

Tout ce qu'on peut deviner, c'est qu'il aimait la religion et le gouvernement monarchique de son pays. Les croix et les fleurs de lis le révèlent. Ces singuliers bas-reliefs, sculptés sur les murailles, là où un peu de lumière venait les frapper et les blanchir, auprès de la porte, en face de la haute lucarne, prouvent que ce prisonnier était bon serviteur de Dieu et du roi.

Avec un clou qu'il avait trouvé dans la poussière de son cachot, il a profondément gravé des croix et des scènes entières de la passion de Notre-Seigneur ; des souvenirs de vieilles églises, de manoirs féodaux, de tournois et de lances se pressent dans le peu d'espace qui n'est pas obscur... Pendant que ce malheureux jeune homme, avec la pointe de son clou, creusait la pierre et en faisait tomber la poussière blanche, sa pensée retournait à son lieu natal : ce petit castel, c'est probablement celui où il est né, celui où sa mère sera restée à le pleurer : cette église, celle où il aura été baptisé, la chapelle où est la tombe de son père... Devant cette croix, devant cette image de la Vierge, il aura prié, il aura composé son hymne et aura été un peu consolé... Mais un jour son clou usé se cassa !... il ne put travailler davantage, et le poids de ses longues heures oisives le tua.

D'autres disent que par cette longue et étroite meurtrière il voulut s'échapper ; on voit, pour y monter, des trous dans la muraille... Je ne puis croire qu'un homme ait jamais pu passer par cette étroite fente... Cette espèce d'escalier creusé dans le mur servait au prisonnier pour arriver jusqu'aux barreaux de fer... De là, il pouvait entrevoir un

peu de verdure, et un peu de soleil, respirer une brise d'air, entendre un chant d'oiseau... Mes enfants, toutes ces choses, les oiseaux qui gazouillent, la brise qui agite les feuilles, le soleil qui lui sur les cotéaux vous touchent faiblement, parce que vous êtes en liberté et que vous pouvez en jouir ; mais pour le captif retenu, gardé entre d'épaisses murailles, ce sont comme des dons du ciel, comme des caresses de Dieu.

J'ai bien l'espoir qu'aucun de ceux qui liront ces pages ne connaîtra les tristesses, les ennuis et les inquiétudes des prisons ; mais s'il en arrivait autrement, si des jours comme ceux que nous avons vus revenaient encore ; jours où il n'y a pas que le crime à gémir dans les geôles ; je souhaite à celui qui passera sous les guichets d'amener dans sa prison une compagne que le geôlier ne pourra empêcher d'entrer. Je veux dire la religion. Elle, mieux que tout autre, saura soutenir le captif pendant les jours si longs et pendant les nuits si tristes !... Voyez, jeunes amis, le prisonnier de Gisors : ses pensées religieuses sont restées profondément gravées, sculptées dans les murailles, et elles attestent encore aujourd'hui que l'homme qui a souffert, qui a gémi là, pendant vingt-cinq ans, a eu du baume sur sa blessure et une lueur d'en haut dans son obscurité.

Quelques traditions racontent, comme je viens de vous le dire, que le pauvre captif mourut de douleur et d'ennui, quand il ne put plus travailler ; d'autres prétendent qu'en cherchant à se sauver par l'ouverture de son cachot, il tomba dans les fossés profonds qui ceignent la tour, et y mourut, à moitié consolé en regardant le ciel, en sentant l'air passer sur son visage et jouer dans ses cheveux.

Tout attristé de pensées de prison et oppressé de l'atmosphère du cachot, je me trouvais avec bonheur sous un beau rayon du soleil, qui dorait l'intérieur de la cour. Je n'étais resté avec un ami qu'une demi-heure, là où Nicolas Poulain avait passé seul vingt-cinq ans ! et déjà j'avais besoin de respirer au grand air... Oh ! mes jeunes amis, quand on viendra chez vos parents quêter pour les prisonniers, donnez, donnez de vos petites épargnes ; donnez pour que l'on puisse rendre les prisons plus aérées et plus saines. Donnez pour qu'avec l'aide de la charité le sort des détenus soit moins rude... Dans bien des villes encore les prisons sont noires comme des tombeaux, et ceux qui les administrent disent souvent : Nous n'avons pas d'argent pour rendre les geôles meilleures : faisons l'aumône à ces villes-là pour que le soleil parvienne comme un consolateur, comme un médecin, à l'homme qui a perdu sa liberté.

LE VŒU DE PHILIPPE-AUGUSTE ET LA FONTAINE DE RÉVEILLON.

Toujours guidé par mon ami, qui est le meilleur cicérone que je connaisse, nous nous rendîmes sur un pont, jeté au travers de l'Epte, qui coupe la ville de Gisors en deux : sur un des parapets s'élève une statue de la Sainte Vierge. Elle est là pour apprendre qu'un de nos plus vaillants rois, Philippe-Auguste, a failli périr dans cette petite rivière, dans une rencontre qu'il eut avec Richard Cœur de Lion. Après avoir été privé de l'aide des chevaliers les plus renommés de son armée, accablé par le nombre, il avait été forcé de chercher un refuge dans Gisors ; mais, si pour charger l'ennemi, Philippe était toujours un des premiers, quand il s'agissait

d'abandonner du terrain aux Anglais, il était loin d'être en tête... Beaucoup de fuyards avaient donc passé avant le roi, sur le pont qui donnoit alors entrée dans la ville... Et tout ce monde et tous ces chevaux l'avaient tellement ébranlé, que lorsque Philippe-Auguste fut au milieu, la voûte s'éroula, et le roi vêtu de son armure, et son cheval recouvert de son caparaçon de bataille, et les chevaliers bardés de fer qui se pressaient auprès du monarque, tombèrent pêle-mêle dans la rivière, dont les pluies d'automne avaient beaucoup grossi les eaux. Au moment d'être noyé, Philippe fit vœu à la Sainte Vierge que, s'il échappait à ce péril, il lui élèverait une statue : le vœu a été tenu.

Avant d'en finir avec Gisors, je veux vous redire une croyance du pays ; cette croyance, je vous le déclare d'avance, n'est point appuyée sur la raison, elle est même superstitieuse, mais comme elle est touchante, je vous la raconte : sous ce qu'elle a de faux, vous trouverez l'amour de la patrie, et cet amour est bon à prendre de toutes les manières, et avec l'esprit et avec le cœur.

Quand, après avoir visité le cachot du prisonnier, je suis allé voir la tour de la Reine-Blanche sur le coteau de Nauffe, il faisait une extrême chaleur, et je me souviens que dans cette exploration, mon vieil ami me montra une source, me vanta la fraîcheur de ses eaux et m'invita à m'y désaltérer.

Je suivis son conseil, je bus à long traits à cette joye fontaine, qui n'a pas d'autre nom dans le pays que celui de *réveillon*. Et quand je relevai la tête comme le soldat de Géd'on qui vient de boire au torrent, Théodore de Ronand me dit :

— Je suis bien aise que tu aies bu de cette eau.

— Pourquoi ?

— Parce que cette eau est merveilleuse en ce point qu'il faut, quand on en boit, forcément revenir à Gisors, quelque part que l'on aille : du temps des croisades, raconte la tradition populaire, les pèlerins du canton qui avaient fait vœu de visiter la Palestine ne manquaient jamais d'aller boire au *réveillon*, pour revenir au toit natal et ne pas mourir aux terres étrangères.

Du temps de l'empire, alors que les jeunes Français étaient mis en coupe réglée, et que la gloire les emportait au loin, sur les pas du grand empereur, les mères des conscrits menaient leurs fils à la source qui rappelle, et leur faisaient boire de ses eaux.

Touchante superstition que celle-là ! et si par hasard je m'étais trouvé sur le chemin d'une de ces femmes naïves et crédules, je n'aurais pas voulu, pour tout au monde, démontrer à la pauvre mère que les eaux du *réveillon* n'avaient point de vertu particulière, point de puissance surnaturelle pour faire revenir au pays natal celui qui s'en est éloigné.

J'ai grande compassion de l'homme qui ne veut dans la vie que ce qu'il peut prouver et définir, c'est comme s'il me disait : J'aime mieux la poussière du chemin que les fleurs de la prairie.

Ils coulent vite, ils coulent comme de rapides ondes fuyant entre des rives fleuries, les jours passés chez un ami ! Il me fallut partir de Gisors, et en m'en éloignant, je me disais : C'est dommage, j'aurais aimé à planter ici ma tente.

SAINT-PATERNE ET LA PESTE.

En partant de chez Théodore, je passai devant le beau château de Saint-Paër, qui appartenait naguère au vicomte d'Arincourt, et qui va être démoli par la bande noire. Cette bande noire, mes jeunes

amis, vous ne la connaissez peut-être pas, et si elle n'a rien détruit de vos souvenirs, rien abattu de vos manoirs je vous en félicite. Il y a en France et un peu partout aujourd'hui, toute une classe d'hommes qui placent l'argent avant tout, et qui n'adorent qu'un Dieu, L'OR !

Ces hommes ne tiennent aucun compte de ce qui ne rapporte pas, et n'estiment que ce qui augmente leur revenu ; vous leur diriez : N'ensemencez pas ce morceau de terre, n'y mettez pas à paître vos bestiaux, c'est de la terre sainte, c'est sous cette herbe que sont les cercueils de votre père et votre mère ; ils la laboureraient !.. Cette église, que le temps et les prières des fidèles ont consacrée depuis six siècles ; cette antique et noble demeure, que la chevalerie a illustrée, ne leur dites pas qu'elles doivent être conservées au pays, à cause de leurs vieux souvenirs, car ils se mettraient à éclater d'un stupide rire, et vous demanderaient ce que rapportent les souvenirs. La bande noire se compose de ces hommes, et depuis quarante ans ce qui est tombé sous ses pics de fer, est immense !.. Ces impitoyables travailleurs ont couvert la France de la poussière qu'ils faisaient en abattant, en démolissant palais, églises, tombeaux, arcs de triomphe, oratoires des chemins, et hôpitaux des pauvres ! Ces hommes vont se mettre à l'ouvrage à Saint-Paër, et n'y laisseront pas pierre sur pierre. Alors le cœur du noble écrivain qui a vécu là saignera cruellement, et les pauvres seront tout dérotés dans leur misère, parce qu'ils n'y trouveront plus la Providence qui les y avait longtemps secourus !..

Voici ce que la tradition raconte de la chapelle de Saint-Paër, qui, ainsi que le château, va être démolie. Le saint sous l'invocation duquel était placé cet oratoire, était SAINT PATERNE, fameux dans la contrée par les miracles qu'il y a faits, toujours en faveur des pauvres, des malades et des affligés.

Or, il arriva une année, que le pays de Normandie fut ravagé par de cruelles maladies ; il y avait tant de morts, que les cimetières devenaient trop petits, et que dans bien des paroisses il n'y avait plus de prêtres pour administrer les mourants, plus de fossoyeurs pour enterrer les morts. Ceux que le mal n'avait pas encore atteints, ceux qui souffraient déjà, mais qui pouvaient encore marcher, les femmes, les enfants, les vieillards, les riches chevauchant, les pauvres à pieds, venaient en pèlerinage à la chapelle de Saint-Paër.

Au commencement du siècle, le seigneur châtelain avait ouvert les barrières de son avenue et le porche de sa cour à cette pieuse affluence... Mais, au bout de quelques semaines, l'enceinte de son château devint semblable à celle d'un hôpital. Couchés sur de la paille, abrités par des draps tendus sur des perches coupées dans les bois, on voyait les moribonds luttant contre le mal, et les trépassés attendant la charrette des morts, puis l'on entendait les cris et les gémissements de toute cette multitude affligée et souffrante. Ce spectacle était si attristant, et la contagion était tellement à craindre, qu'un jour le châtelain prit le parti de faire fermer aux pèlerins les cours, les grilles et la chapelle.

Alors, la foule s'irrite et maudit l'homme riche et sans entrailles qui la repousse, et qui ne veut pas qu'elle puisse prier saint Paternne, à l'endroit même où il a été enterré, et là où se sont opérés le plus de miracles. Une affreuse sédition allait éclater.... et

ces hommes qui ressemblaient déjà à des spectres, s'étaient levés de leur paille, hideux et menaçants, quand un vieillard leur cria :

« Pour que Dieu nous guérisse, souvenons-nous de ses commandements ;... il a été : TU NE TUERAS PAS... Et si l'un de nous portait la main sur le riche qui nous ferme sa demeure, son sang versé nous serait non-seulement une cause de mort, mais encore de damnation. Soyons donc résignés, pour ne pas mourir... et allons demander à nos prêtres de venir intercéder pour nous. »

Les paroles du vieillard produisirent leur effet, la colère des moribonds s'apaisa, et bientôt le châtelain n'entendit plus les cris de menace retentir sous ses fenêtres ; tous les pèlerins avaient quitté Saint-Paër... et le silence était venu s'établir là où s'élevaient élevés des gémissements, des plaintes et des malédictions.

Mais le lendemain, dès l'aube du jour, le seigneur suzerain aperçut du haut de son donjon une longue procession qui s'avancait au milieu des champs que la maladie du pays avait fait laisser sans culture depuis plus de six mois. Les croix brillaient au soleil levant, et les bannières flottaient au vent du matin ; plus de dix paroisses s'étaient réunies pour venir implorer saint Paterne. Elles cheminaient en chantant les litanies, et quand la multitude chrétienne répondait, au nom de chaque saint, *priez pour nous !* toutes les croix réunies n'en semblaient plus qu'une seule... Puis, par moments, des silences succédaient aux chants, et puis des chants aux silences !

Le doyen des prêtres, le curé de Bèzu, marchait en tête de la procession... Il savait un sentier pour arriver à la chapelle sans passer par les cours du château, et c'était par ce côté qu'il avait dirigé la marche des gens qui, pour la plupart, semblaient être sortis du sépulcre, tant la maladie les avait rendus pâles, faibles et amaigris... O surprise ! ô douleur ! la grande porte de la chapelle est murée... et les petites portes latérales clouées, verrouillées et fermées par des barres de fer... Le curé ne perd pas courage, car il a mis sa confiance en Dieu. Il s'agenouille donc devant les grandes portes que les maçons ont bouchées pendant la nuit ; la procession entière l'imite ; et les voilà prosternés, priant ce même Seigneur qui fit jadis tomber les murs de Jéricho.

SAINTE PATERNE, PRIEZ POUR NOUS ! crie le curé.

SAINTE PATERNE, GUÉRISSEZ-NOUS, répète la foule.

Aussitôt la porte murée s'écroule, les petites portes s'ouvrent d'elles-mêmes, les mourants se précipitent dans la chapelle, y prient devant la sainte image du patron de la contrée, et en ressortent guéris...

Mais, voyez la justice de Dieu !... La noble épouse du châtelain avait deux enfants jumeaux, entrant dans leur septième année. Jusqu'à ce moment, elle les avait préservés du mal contagieux qui désolait la province. Ce matin-là même, elle était allée toute tremblante dire à son seigneur et maître : « Messire, vous empêchez ceux qui souffrent de venir prier dans notre chapelle, prenez garde que Dieu ne nous fasse souffrir... Hier au soir, une pauvre femme que vous avez, avec tant d'autres, renvoyée de la cour et de la porte de l'oratoire, où elle avait porté sa fille... s'est levée du seuil sacré, avec le désespoir dans l'âme, et, m'a-

percevant avec nos enfants à travers les vitraux, elle a haussé sa fille dans ses bras, toute raide et toute violâtre, et m'a criée : « Dame châtelaine, ma fille ne serait pas morte, si ton mari ne nous avait pas chassés ; prends garde à tes enfants, car Dieu est juste ! »

— Laissez moi, avait répondu rudement le seigneur de Saint-Paër, nos enfants se portent bien, cette femme n'est point prophétesse, et ces paroles ne leur porteront point malheur. »

Le châtelain se trompait quand il parlait ainsi, car soudain la femme qui avait soin du petit garçon et de la petite fille, entra dans la galerie, en s'écriant : « Miséricorde ! miséricorde ! voilà le mal qui vient de prendre aux enfants de Messire et de Madame !... »

— Je cours les porter à l'autel de saint Paterne, dit la mère effrayée...

— J'ai fait murer la porte, répondit le père.

— Vous avez voulu empêcher le saint de guérir les autres... Maintenant voudra-t-il guérir nos enfants ?

— Allez, vous qui êtes pure et pieuse comme un ange, allez ; moi, pendant ce temps, je vais prier ici, en me frappant la poitrine.

— Venez avec moi, Messire.

— Non, voyez tout ce peuple, il m'en veut de l'avoir renvoyé de notre enceinte, il me maudira et peut-être que ses malédictions retomberont sur ma fille et mon fils !

— Pour que Dieu et saint Paterne vous soient en aide, mettez l'orgueil de côté, et venez à l'oratoire.

— Allez chercher les enfants ; je vais vous suivre, dit le seigneur suzerain ; et, enveloppé de son manteau, le chapeau rabattu sur les yeux, il descendit les degrés de pierre de l'escalier tournant. Arrivé dans la cour, un de ses gens lui apprit comment les portes de la chapelle s'étaient miraculeusement ouvertes.

« Dieu est pour eux, murmura le baron, sera-t-il pour moi ? » et il avança. Oh ! il fallait que l'amour paternel fût bien fort, bien avant dans son cœur, car alors son orgueil le faisait horriblement souffrir...

Un homme de la campagne lui barra le passage.

« Tu m'as renvoyé avant-hier de la chapelle, dit-il au châtelain, tu m'as empêché de prier, maintenant moi et tout ce peuple t'empêcherons d'aller porter tes enfants au saint qui guérit. »

— Hier j'ai péché, mon frère, répartit le seigneur de Saint-Paër... Laissez passer mes enfants avec leur mère... Et moi, qui ai fait murer la porte de la chapelle, je me punirai moi-même, je n'y entrerai pas, je me prosternerai en dehors, je m'humilierai pour que Dieu me pardonne et guérisse mon fils et ma fille. »

Alors l'esprit de la multitude changea, la haine et l'exaspération s'en allèrent de toutes les âmes, et la foule, redevenant tout à coup respectueuse, se fendit pour laisser un passage au baron et à sa famille. Et, comme il venait de le dire, il n'entra point dans l'oratoire ; sa femme, ses enfants et les gens du château y pénétrèrent seuls, lui se prosterna au milieu des pierres éboulées du mur qu'il avait fait élever la veille, s'humiliant le front jusque dans la poussière, se frappant la poitrine, et priant avec ardeur.

Or, ce baron de Saint-Paër avait été jusqu'à ce

jour le plus superbe, le plus orgueilleux de tous les châtelains du pays-normand ; mais voyez-vous, dans le cœur d'un homme qui a des enfants, il y a quelque chose de plus fort que l'orgueil, c'est l'amour paternel... L'histoire que je viens de vous raconter vous le prouve.

(A continuer.)

L'ORDRE SOCIAL.

« C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde »

QUÉBEC, JEUDI, 14 NOVEMBRE, 1850.

Chronique Politique Européenne,

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 26 OCTOBRE.

FRANCE.—L'esprit public y est activement occupée de la question de la prolongation du pouvoir du président et de la révision de la constitution. Un journal annonce que dans le cas où cette révision aurait lieu, le général Cavaignac résistera par les armes à cette violation de l'acte constitutionnel ; mais cette déclaration n'est regardée par les uns que comme une bavarde, et par les autres, comme un ballon d'essai pour sonder l'opinion publique sur la possibilité de ressusciter le parti du journal le *National*.

Un journal royaliste annonce comme certain qu'il y a rapprochement complet entre les deux branches de Bourbon, et que la fusion des deux partis légitimiste et orléaniste en étant la conséquence, on verra bientôt le dénouement de l'imbroglio qui règne en France depuis la révolution de février.

Le général Schramm succède au général Hautpool, ministre de la guerre nommé gouverneur de l'Algérie.

M. De Montalembert est parti pour Rome.

Le chiffre des contributeurs Français à l'exposition de Londres, excédera 1500.

La *Patrie* dit qu'une immense conspiration socialiste et communiste ayant des ramifications dans tous les pays de l'Europe, vient d'être découverte. Une assemblée générale des chefs des conspirateurs doit avoir lieu à Londres, en juin prochain. Leur devise est : *sans pitié ni merci*, ils doivent débiter par l'assassinat de tous les chefs de gouvernements et l'annéantissement de la propriété. Parmi eux se trouvent des noms jusqu'à présent au-dessus de tout soupçon.

Plusieurs journaux viennent, dit-on, d'être prohibés dans les casernements militaires. On cite parmi ces journaux quelques anciens organes du parti modéré.

—On parle encore aujourd'hui pour la millième fois d'une nouvelle combinaison ministérielle propre à contrebalancer les influences hostiles à l'Elysée.

—M. Guizot va se porter candidat aux prochaines élections du département du Cher, qui a, comme on sait, deux représentants à nommer.

Nous lisons dans l'*Événement* du 23 octobre :

« On a déjà fait à l'Elysée le calcul approximatif des voix que l'Assemblée pourra donner au président de la république pour la prorogation de ses pouvoirs. Les 750 représentants y sont classés en

catégories : les amis, les ennemis et les tièdes.

« Malgré les calculs les plus complaisants, la balance n'est pas en faveur de la prorogation des pouvoirs ; il s'en faut presque d'un tiers. »

ANGLETERRE.—Sa Sainteté le Pape a restauré la hiérarchie catholique romaine en Angleterre par la création de douze évêchés. Voici les noms de huit d'entre eux ainsi que ceux de leurs titulaires :—

Le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster ; M. J. Waring, évêque de Clifton ; Mgr. Ullathorne, évêque de Birmingham ; Mgr. T. J. Brown, évêque de Shrewsbury ; Mgr. George Brown, évêque de Liverpool ; Mgr. Briggs, évêque de Beverly ; Mgr. Hogarth, évêque de Hexham ; Mgr. Hendred, évêque de Plymouth.—*Liverpool Albion*.

Les journaux protestants, surtout les défenseurs de l'église de par la loi se sont émus à la vue de ce qu'ils appellent les empiètements de la tyrannie papale. Nous empruntons sur ce sujet l'article suivant de l'*Univers* :

« Dans un pays qui a une église d'Etat, il n'est pas de question religieuse qui ne touche à tous les intérêts politiques. De là l'importance que l'Angleterre attache à la réorganisation de la hiérarchie catholique, dont un bref du Souverain pontife a fait connaître les détails. Cet événement, destiné à occuper une si large place dans l'histoire des progrès du catholicisme en Angleterre, est depuis plusieurs jours le sujet des plus étranges déclamations de l'autre côté du détroit.

« On dirait, aux cris que poussent les journaux de Londres, qu'une armée papale est sur le point de descendre sur le sol anglais, et que déjà la flotte pontificale a fait son entrée dans la Manche. De bons curés anglicans ont annoncé cette nouvelle à leurs ouailles en faisant sonner le tocsin d'alarme. La surprise, la consternation est dans toutes les âmes, et le *Times* s'écrie en se frottant les yeux : « Oui, nous avouons, en toute sincérité, que tant que nous n'avions pas vu, de nos propres yeux ce plan tracé sur papier blanc avec de l'encre noire, nous étions restés incrédules sur l'étendue de l'impudence et de l'absurdité papale ! »

« Le *Times*, que nous recevons ce matin, publie, indépendamment de son *premier-Londres*, cinq lettres anonymes sur cet événement. Les autres journaux consacrent encore plus d'espace aux réflexions que le bref du Souverain-Pontife leur inspire. Oui, le chef de l'Eglise, S. S. Pie IX, vient de créer en Angleterre un siège archiépiscopal et douze sièges épiscopaux, et cela avec l'autorité et la précision d'un acte de Parlement, par une BULLE « FONTIFICALE ! » Ces deux derniers mots sont en capitales, afin d'en rendre l'effet encore plus terrible sur l'esprit de ces bons Anglais, pour la plupart élevés, dès leur jeune âge, dans la persuasion qu'une BULLE du Pape est une sorte de peste dont l'introduction en Angleterre a toujours été suivie des plus affreuses calamités. Les deux tiers de la population protestante regarderaient comme un moindre fléau la subite apparition du choléra à Londres que l'arrivée de la fameuse bulle, dont on annonce qu'un homme vêtu de rouge est porteur. Nous sommes surpris de n'avoir pas encore trouvé dans les feuilles anglaises la proposition d'établir un cordon sanitaire et une quarantaine contre les provenances d'Italie, afin d'arriver à saisir la pièce originale qui menace l'empire britannique de si

grands dangers. Une mesure gouvernementale qui soumettrait le parchemin dont l'Archevêque de Westminster est porteur à certaines fumigations ou à quelque exorcisme, aurait pour heureux effet de calmer en ce moment la surexcitation de l'esprit public, surexcitation arrivée à un paroxysme capable de donner des inquiétudes.

“ Les écrivains les plus calmes et les plus malins espèrent que Pie IX, Pape d'une si grande prudence, ne persistera pas dans la réalisation du plan auquel il a été entraîné ; mais si ces espérances étaient trompées, l'Angleterre prendrait sa revanche, et lord Palmerston enverrait un évêque à la ville sainte, ou donnerait le titre d'évêque de Rome au prélat anglican de Malte. Pie IX se trouverait ainsi dépossédé en vertu de l'omnipotence spirituelle du cabinet britannique ! *Le Times* va plus loin ; il menace le Souverain-Pontife de déchaîner de nouveau contre lui l'esprit révolutionnaire :

“ Dans l'état actuel des domaines du Pape, dit-il, quand les faibles restes de son pouvoir temporel éveillent la pitié des Etats catholiques et le mépris de ses sujets, l'opposition directe de l'Angleterre et une ferme résolution d'ébranler ce vieil édifice jusqu'en ses fondations seraient pour les commensaux du Vatican un danger bien plus formidable que ne serait pour les habitants protestants de Westminster la présence d'un prétendu archevêque. A mesure que la vitalité de l'Eglise romaine s'affaiblit à son centre, elle se fortifie dans ses extrémités, et, par une étrange contradiction de sa nature, un souverain trop faible pour se défendre dans son palais contre qui vient l'y insulter impunément, acquiert une sorte d'existence parasite dans les pays non soumis à son autorité, et distribue des dignités et des fonctions qui ne lui appartiennent pas. Mais le Saint-Siège présume trop de son ambition. Il y a en Europe, et même en Italie, un esprit qui ne sera pas impunément éveillé, et quelque répugnance que nous ayons à ajouter de nouveaux éléments de discorde à la situation actuelle de l'Europe, déjà si agitée, nous ne sommes nullement disposés à nous soumettre lâchement ou avec indifférence à la folle intrusion d'une bande de prêtres étrangers dans les affaires de notre pays.”

“ *Le Times* ajoute aujourd'hui à ces premières menaces :

“ Il y a ici usurpation flagrante du pouvoir spirituel et temporel par un prêtre étranger, traitant avec une égale arrogance notre église nationale anglicane et l'autorité de nos lois. En un mot, ce prêtre fait un acte d'autorité étrangère que des hommes de la trempe d'esprit de Bossuet n'eussent jamais toléré.—Si ce qu'a dit le pape de la mission de lord Minto est exact, il faut convenir que voilà d'étranges preuves d'habileté diplomatique de la part d'un noble Ecossais, qui n'est ni jacobin ni bigot ; et lord Minto aura aux yeux de la postérité sa place acquise entre Cicéron et l'archevêque de Westminster. C'est ici une affaire qui devrait justifier et qui aura probablement amené une sorte de remontrance de la part des serviteurs responsables de la Couronne ; c'est une mesure blessante pour le peuple anglais et les institutions que nous aimons. C'est le ressentiment du Pape contre les procédés des agents anglais en Italie qui lui a dicté cette mesure. Le Gouvernement fera sans doute une réponse con-

“ venable à cette sorte de défi, dicté par l'irritation personnelle et par des causes politiques. Sans doute la question légale aura été approfondie dans les conseils du Vatican avant la mise au jour de cette usurpation, car elle n'est par formellement en opposition avec les statuts aujourd'hui en vigueur, quoique, toutefois, la question mérite d'être sérieusement examinée. Nous espérons que l'effet de cette mesure (car ici c'est surtout l'effet sur l'opinion publique qui constitue l'importance de la mesure) sera de convaincre les hommes de la dégradation de cette soumission à Rome, qui subordonne les intérêts les plus sacrés de la vie et de la société à une puissance que nous n'investirions pas de l'autorité d'une administration de paroisse en matière temporelle, et cette démarche de l'ennemi invétéré de l'église anglicane rappellera à tout le corps protestant de notre nation que nos propres divisions ont surtout été le plus grand encouragement pour les agressions de Rome.”

“ *Le Morning-Post* désire que le parlement intervienne pour interdire aux nouveaux Evêques catholiques de prendre les titres des sièges créés par le Souverain Pontife.

“ Que sir Robert Inglis, — s'écrie ce journal, — en sa qualité de membre de l'Université d'Oxford et de défenseur naturel des intérêts de notre église, se lève de son banc à la Chambre des Communes et propose la motion suivante, qui, nous en sommes sûrs, serait adoptée à une immense majorité :

“ Il n'est pas conforme à la loi et à la Constitution du Royaume-Uni que des titres de rang ou de prééminence soient donnés autrement que par lettres patentes de la couronne, conformément aux usages de ce royaume ; et la Chambre, dans les paroles dont elle s'est servie dans l'acte intitulé : *Acta pour régler les legs charitables en Angleterre*, n'a pas eu l'intention de conférer des titres de rang ni de donner des droits et privilèges à des personnes ou des classes de personnes, au préjudice d'autres sujets de Sa Majesté, de telle sorte que ces derniers fussent abaissés par l'élevation à un rang supérieur de la dite ou des dites classes de personnes, ou par la reconnaissance d'un droit de prééminence.”

“ *Le Standard* somme lord Minto de s'expliquer sur le langage qu'il a tenu dans son entrevue avec Pie IX. Le noble lord doit à son honneur, d'après *le Standard*, de démentir ce que l'on a dit de sa mission en Italie. Il ne peut attendre la rentrée du Parlement ; il y va de sa dignité personnelle. *Le Standard* ajoute :

“ Il est évident, du reste, que le Pape est frappé de cette cécité fatale et providentielle qui entraîne les hommes à leur perte. Il apprendra que l'esprit protestant est toujours vivant en Angleterre.”

“ *Le Morning Chronicle* n'est pas moins irrité : L'insulte faite à la nation anglaise est dirigée à la fois contre notre église et contre l'Etat. L'effet de cette nouvelle nomination est naturellement de faire regarder l'évêque de Londres et le primat comme des intrus schismatiques. Deux évêques ne sauraient demeurer d'accord, et un titre territorial légitime exclut toute autorité locale et rivale.”

“ *Le Morning-Herald* est aussi jaloux que ses confrères des libertés protestantes, mais il est moins

agressif que le *Times* :

“ Nous n'avons rien et nous ne voulons avoir rien, dit-il, à démêler avec Rome ; mais si Rome empêche sur les prérogatives de notre Reine ou sur les droits et les libertés des protestants, ou même des catholiques romains de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le peuple de ces royaumes saura bien comment résister à une impudente et offensante intrusion, sans aller au Vatican ou au Quirinal, comme l'a suggéré le *Times*.”

“ Parmi les journaux religieux, le *Churchman* appelle franchement l'intervention du pouvoir que le *Guardian* désire sans oser l'annoncer. Ce dernier journal, qui plaide la cause de l'affranchissement de l'église officielle, comprend qu'il ne saurait, sans inconvénience, invoquer contre les arrangements intérieurs de l'Église catholique une intervention dont il désirerait vivement que l'établissement religieux de l'Angleterre fût débarrassé.

“ Les cris de détresse qui retentissent dans les journaux seront bientôt répétés dans les meetings publics. Les orateurs d'Exeter-Hill auront cette année un thème inépuisable aux harangues anti-papales du mois de mai. Le Parlement lui-même fera bientôt écho à toutes ses clameurs. Sir R. Inglis et ses acolytes vont acquiescer, dès l'ouverture de la session législative, de nouveaux titres à cette popularité dont jouissait jadis M. Isambert parmi nos prétrephobes.

“ Après avoir constaté l'accès de délire que l'organisation de la hiérarchie catholique a excité chez les protestants d'outre-Manche, nous auront à nous occuper du côté sérieux de la question.”

— L'ouverture de l'exposition universelle de Londres est fixée au 1er mai. Les produits seront reçus du 1er janvier au 1er mars.

— Le *Morning Advertiser* annonce que le ministre anglais présentera, dans sa prochaine session du parlement, une mesure pour l'extinction de la franchise électorale.

ROME :— On lit dans l'*Univers* du 23 :—

“ L'*Univers* a parlé dernièrement des encouragements que le gouvernement du Saint-Père donnait au commerce, à l'industrie et au perfectionnement des simples arts mécaniques. D'autres mesures plus importantes encore que celles que nous avons déjà signalées sont en voie d'exécution. Ainsi, il paraît certain qu'on s'occupe sérieusement de l'établissement d'un chemin de fer entre Rome et Civita-Vecchia. Les études sont fort avancées, si même elle ne sont complètes. La concession serait faite à une compagnie anglaise, presque entièrement composée de catholiques. On n'ignore pas que le chemin de fer qui doit joindre la frontière napolitaine est commencé depuis quelque temps déjà. Les travaux de terrassement jusqu'à Frascati sont en pleine activité, et il est question maintenant, nous disent nos dernières lettres de Rome, de les entreprendre aussi entre cette dernière ville et Velletri. On peut donc espérer voir s'ouvrir assez prochainement cette importante voie de communication. Plus tard viendra le chemin d'Ancone et de Ferrare, qui mettra en rapport les deux mers qui baignent les côtes de la Péninsule.

“ En même temps, le ministre des travaux publics, dont on ne peut trop louer l'activité et le zèle, fait mettre la main à une autre entreprise dont le résultat, sans être dépourvu d'importance industrielle, sera surtout utile aux recherches archéolo-

giques. Il s'agit de déblayer et de rendre à la circulation l'antique voie Appienne, la reine de toutes les routes qui abordaient à l'ancienne Rome. Ceux qui ont parcouru cette voie monumentale jusqu'au tombeau de Cecilia Metella sauront apprécier l'importance de ces explorations, surtout si on peut faire, comme on en a le projet, toutes les fouilles nécessaires autour des monuments et des tombeaux antiques, qui seront rendus à la curiosité et à la science des archéologues.

“ L'institution de la Banque romaine, destinée à donner la vie à toutes les entreprises commerciales et industrielles, se poursuit à travers bien des obstacles, dont le principal est le papier monnaie. A mesure que cette dernière plaie disparaîtra, l'établissement de la Banque trouvera plus de facilités.

“ Le Saint-Père, toujours inspiré par cette bonté dont son cœur est une source intarissable, vient d'étendre sa clémence sur plusieurs individus frappés par les arrêts de bannissement prononcés par la commission de gouvernement ou par les destitutions infligées par la commission de censure. Partout où il y a possibilité de faire grâce, le cœur paternel de Pie IX saisit avec ardeur cette possibilité. Non content de gracier, il vient encore au soulagement des misères qu'entraînent inévitablement avec elles les révolutions politiques, et sa cassette privée s'épuise en subsides, en pensions accordées à toutes les infortunes. “ Permettez moi, nous dit notre correspondant, de vous citer un seul trait parmi des milliers de même genre, je ne sais si vous vous souvenez d'un certain abbé S..., chapelain du corps révolutionnaire des pontoniers et l'un des plus exaltés sectateurs de la cause républicaine. Je vous écris dans le temps que le tribunal du Vicaire avait condamné cet ecclésiastique à une retraite de six mois dans un couvent. La peine a été subie, et, à l'expiration des six mois, l'abbé S..., est revenu à Rome, mais dans une telle détresse qu'il ne pouvait se procurer les habits ecclésiastiques dont il avait un besoin pressant. Sa mère une bonne et pieuse femme, mais dans la dernière misère, avait déjà frappé à plusieurs portes ; c'était en vain. Elle prend alors la résolution de s'adresser au Saint-Père lui-même et lui fait remettre une supplique. Le lendemain elle recevait une somme plus que suffisante pour redonner à cette enfant prodigue des vêtements convenable à son état.”

— On parle beaucoup à Rome de l'intention où serait le Saint-Père de nommer prochainement des évêques à Liverpool, Birmingham, ainsi que dans d'autres centres peuplés de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Histoire Parlementaire et Politique

de la ci-devant

Province du Bas-Canada,

Par ROBERT CHRISTIE, *Écrivain, M. P. P.*

volume III.

Ce volume dont nous avons accusé réception dans notre dernier numéro, comprend la période de l'histoire du Bas-Canada, comprise entre les années 1823 & 1824 inclusivement. Cette période qui renferme la partie des événements politiques les plus remarquables du pays, est sans contredit, la plus difficile et la plus délicate que l'auteur ait eu à traiter. Et lorsqu'on se rappelle que M. Christie,

« été victime de l'esprit tyrannique qui, malheureusement par fois, a présidé à un grand nombre des actes de la majorité de la branche populaire de la législature du Bas-Canada, on ne peut qu'être agréablement surpris de sa modération et de son impartialité dans la narration des divers événements qu'il rapporte.

L'auteur ne devait d'abord, comme il l'annonce dans la préface, publier que trois volumes; mais des documents inédits sur les affaires du Bas-Canada lui ayant été fournis depuis la publication du second volume, il a jugé nécessaire de publier un quatrième volume comprenant les événements arrivés depuis 1835 jusqu'à la suspension de la constitution en 1838, et la réunion des deux Canadas en 1840. Le récit de ces événements sera suivi d'un appendice volumineux contenant les documents ci-dessus qui peuvent être publiés; documents au reste qui, nous sommes autorisés à le dire, n'ont nullement trait aux troubles de 1837 & 1838, mais qui, cependant, pour nous servir des expressions de l'auteur, mettront le lecteur désireux de connaître parfaitement l'histoire du pays, en état de s'expliquer les scènes qui se jouaient sur le théâtre par ce qui s'est passé derrière le rideau.

Nous avons lu ce troisième volume avec tout l'intérêt et le plaisir que nous ont procuré ses aînés, et nous déclarons que dans ce volume comme dans les précédents, M. Christie a su réunir l'impartialité de l'historien à la clarté de la narration, tout en ayant soin de mettre sous les yeux du lecteur une foule de documents authentiques qu'on ne peut trouver que très difficilement ailleurs.

L'ouvrage de M. Christie comme nous l'avons déjà dit, doit prendre place dans toutes les bibliothèques de nos compatriotes qui comprennent la langue anglaise. Ils y trouveront un récit succint, complet et fidèle des événements politiques du Bas-Canada et des actes de la législature. Ils y liront avec plaisir la narration des faits les plus importants de notre histoire dont la plupart d'entre eux ont été les contemporains.

Quoique les opinions politiques actuelles de M. Christie ne s'accordent pas avec les nôtres, nous devons en justice, déclarer que ce monsieur a rapporté avec calme, sans passion, sans partialité les actes d'une majorité qui a oublié à son égard les premiers principes de la justice et de l'équité.

Cet ouvrage sorti des presses de THOMAS CARY, écuyer, se recommande par la beauté de l'exécution typographique et la netteté de l'impression.

Émeute, Destruction de Propriétés.

Nous avons de nouveau la douleur d'avoir à enregistrer deux actes récents de vandalisme qui doivent faire monter le rouge de la honte aux fronts de tous les honnêtes citoyens.

Dans notre dernier numéro nous avons rapporté un extrait de la *Minerve* sur les succès presque merveilleux de MM. Johnson et Delisle, à St. Michel d'Yamaska. À peine notre journal était-il sorti de presse, nous apprenions que dans la nuit qui a suivi l'expédition extra-judiciaire de ces messieurs, la maison d'école du village de St. Michel d'Yamaska avait été incendiée par des misérables jusqu'à présent inconnus. Ce douloureux événement a donné lieu à une nouvelle enquête. Nous aimerions à connaître le but de l'exécutif dans tout ce luxe d'enquête et d'informations qui, depuis le mois

d'avril dernier est déployé dans les comtés de Nicolet et d'Yamaska? Quel bien, quel résultat en attend-t-on? Déjà à la suite de ces enquêtes trois ou quatre poursuites au criminel ont été suivies de l'acquiescement des accusés par le verdict du petit jury, le même résultat à en juger par le passé, attend toute poursuite de la même nature pour offenses plus ou moins liées au fonctionnement de la loi des écoles. Veut-on encore donner au pays le spectacle démoralisateur du crime absous sous l'autorité de la loi? A quoi servent ces investigations contre les auteurs réels ou supposés des crimes commis contre la propriété, si elles n'ont pour résultat que de faire proclamer solennellement quand même, l'innocence des accusés, et de paraître assurer l'impunité à tous ceux qui se sont portés et se portent à ces actes infames, naguère inouis parmi notre population des campagnes? L'expérience du passé n'a-t-elle pas prouvé jusqu'à l'évidence qu'il est impossible à la couronne dans les poursuites de cette nature, d'obtenir un procès impartial dans le district de Trois-Rivières? Pourquoi donc ces enquêtes qui ne peuvent qu'amener de nouvelles poursuites criminelles dans un district où les accusés sont sûrs d'avance d'être acquittés, quelque forte que soit la preuve faite contre eux? N'est-ce pas fournir un nouvel élément à la démoralisation et déplorable qui règne dans une partie de ce district? N'est-ce pas ajouter à l'impunité du crime le spectacle de la violation de la loi et du serment? N'est-ce pas enseigner à la population le mépris de l'autorité de la justice et de la crainte salutaire des lois? N'est-ce pas sanctionner en quelque sorte l'état d'anarchie qui depuis plus de huit mois domine dans les comtés que nous venons de nommer?

Nous savons que l'exécutif se trouve sans moyens efficaces pour faire cesser cet état de choses; mais à qui la faute? Pourquoi n'a-t-on pas essayé de mener à fin le bill introduit pendant la dernière session pour permettre à la couronne de changer la venue dans le cas où il serait constaté que la couronne ne peut avoir un verdict impartial dans le district où une offense a été commise? Nous ne faisons ces réflexions qu'avec chagrin, mais à la vue de ce qui se passe depuis le mois d'avril dans le district des Trois-Rivières, à la vue de l'état de démoralisation et d'anarchie dans lequel sont les comtés de Nicolet et d'Yamaska, il nous est permis d'exprimer tout ce que nous éprouvons de tristesse et de honte sur l'impunité des crimes commis dans ces comtés contre les personnes et les propriétés, de nous demander quand et comment finiront ces actes de vandalisme qui déshonorent le nom autrefois si respecté et si respectable du cultivateur Canadien-Français.

Les journaux de Montréal nous apprennent qu'à St. Hyacinthe, à la suite des prédications de M. Ghiniquy sur la tempérance, une foule d'individus se sont portés aux excès les plus condamnables en détruisant en partie une distillerie et commettant d'autres dégâts dans une autre maison. Nous sommes bien éloigné de croire que M. Ghiniquy, directement ou indirectement, ait pu par ses diatribes, contribuer à la commission d'un acte digne de sauvages, mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer amèrement ces excès commis au nom de la cause de la tempérance. On a souvent parlé du *Linch Law* de nos voisins, on en a fait le thème de réflexions justes et acerbes; mais nous le demandons, avec nos incendies de maisons d'écoles; nos

démolitions, nos destructions de la propriété, avons nous aujourd'hui, en Canada, quelque chose à reprocher sous ce rapport aux citoyens de la république voisine ?

ETAT GENERAL.

du Revenu et des Dépenses annuels de la Province du Canada depuis 1841 à 1849 inclusivement.

Années.	Revenu brut.	Revenu net.	Dépenses.
1841.	£316,829 19 11½	£312,489 7 11½	£ 291,393 11 7½
1842.	429,152 4 6½	377,040 0 7½	515,682 15 11½
1843.	455,578 18 10½	360,808 7 4½	836,754 10 6
1844.	635,630 14 8½	532,329 11 8½	1,096,596 3 1½
1845.	703,447 3 8½	549,706 8 3½	1,013,176 16 9
1846.	669,381 19 10½	548,343 12 8½	856,630 11 2
1847.	703,844 1 3	624,417 12 0	816,273 12 4
1848.	677,815 11 1	429,700 18 9	697,356 19 10
1849.	675,427 14 8½	559,061 2 4½	623,192 0 8

Nos lecteurs apprendront avec un vif plaisir que la santé de Messire Baillargeon est presque entièrement rétablie. Ce monsieur, comme les autres journaux de cette ville l'ont déjà annoncé, doit être nommé Coadjuteur de Mgr. l'Archevêque de Québec. Il est inutile d'ajouter que cette nomination rencontre l'approbation unanime du clergé et des fidèles de ce diocèse.

SOCIÉTÉ DE BATISSE DE L'UNION.—La neuvième vente mensuelle de cette société a eu lieu lundi soir auquel temps 10 actions ont été vendues à une prime moyenne de £45 9 0.

(Pour l'Ordre Social.)

Un succès presque merveilleux !!!

M. Delisle et Johnson ont obtenus un succès presque merveilleux à St. Michel d'Yamaska.
Minerve du 4 nov.

On est en voie sûre encore une fois ! (comme si on l'eût déjà été,) de voir l'ordre et l'obéissance aux lois régner dans leur plénitude.

Un correspond. de la Minerve.

On peut maintenant avoir le ferme espoir que tout ira bien dans toutes les paroisses du district des Trois-Rivières.

Minerve du 4 courant.

M. le Rédacteur,

A en croire toutes ces belles phrases et mille autres pareilles, sortant de la même boutique, le district des Trois-Rivières était sur le point de retourner à l'âge d'or; la Minerve l'avait dit et répété jusqu'à satiété depuis neuf mois; les amis de l'ordre qui sont à même de juger des choses sans avoir une confiance très merveilleuse dans toutes ces belles affaires, se réjouissaient cependant de voir la confiance renaître chez d'autres, et suppléaient à la confiance qui leur manquait par un très ardent désir de voir se réaliser le ferme espoir de la Minerve.

Cependant réflexion faite et après avoir bien savouré les mielleuses phrases précitées, ils commençaient à se taxer de témérité et presque d'incrédulité; ils étaient sur le point de faire le sacrifice de leurs opinions particulières et de joindre une grande confiance, une confiance presque merveilleuse au désir ardent dont ils étaient déjà animés, lorsque tout à coup un voyageur leur apprend que des brigands ont incendié une maison d'école dans le village de St. Michel d'Yamaska, laquelle maison avait été dernièrement achetée, réparée et reçue par les Commissaires d'école de St. Michel, quelques heures avant qu'elle fut incendiée. La Correspondance

qu'apprenait à la "Minerve" un succès merveilleux dans cette paroisse, n'était pas encore imprimée, que déjà la maison d'école était réduite en cendres.

Ce que voyant, et après mûre et sérieuse considérations les amis de l'ordre se sont dit à eux-mêmes qu'il faut tenir aux anciennes idées sur le chapitre des merveilles et qu'il faut en user avec sobriété. Il y a quelques semaines, une grange a été incendiée à Ste Monique, et c'est la seconde depuis le printemps dans cette paroisse. Par une merveilleuse coïncidence ça se trouve être la grange d'un commissaire d'école, et par un excès de merveille, la grange du seul commissaire d'école qui soit bien disposé en faveur de la loi d'éducation, dans cette paroisse. Plusieurs ont crié à l'incendiat. D'autres ont dit: "Ce n'est pas le fait d'un incendiaire, c'est le tonnerre, nous avons vu l'éclair;" et cependant personne n'a entendu la détonation. Probablement que ces messieurs auront obtenu un amendement aux lois de la physique, en vertu desquelles une décharge électrique, capable de mettre le feu à une grange, puisse se faire sans détonation peut-être auront-ils eu l'espièglerie de faire le vide, pour empêcher le son de se propager! Vous allez me dire, M. le Rédacteur, que c'est par trop merveilleux; mais enfin, si nous sommes dans un siècle de merveilles, pourquoi ne pas admettre celles-là comme d'autres ?.....

Je remarquerai, pour la satisfaction du Journal des Trois-Rivières et de la Minerve, que cet accident ne peut pas être attribué au mauvais fonctionnement de la loi des écoles à Ste. Monique, puisqu'elle n'y a jamais été mise en opération.

UN INCREDULE.

Nicolet, 12 nov. 1850.

P. S.—Un ami qui vient d'entrer chez moi m'apprend que L. M. Cressé de Nicolet est sur le point d'engendrer chicane à J. E. T..., prétendant que ce dernier est la cause de sa destitution comme juge de paix. Il veut le faire casser à son tour!... Bravo!... Mais au lieu de faire casser M. T... j'aviserai M. Cressé de le faire fendre en deux, car il y a dans ce personnage de la matière et des principes pour faire deux hommes..... U. I.

Pour l'Ordre Social.

Sur Militiens de 1814,

Messieurs,

J'ai reçu de Toronto, de nouvelles médailles destinées à commémorer la bravoure de la Milice Canadienne à Chateauguay; et je suis prêt à en faire la distribution, à mon bureau en la Basse-Ville de Québec, vis-à-vis le marché St. Paul.

JOS. LAURIN,

Major, 11e B. Q.

Québec, 14 nov. 1850.

Post-Scriptum.—L'Atlantic parti de Liverpool le 30 de novembre est arrivé à New-York, avant hier."

Le télégraphe transmet les nouvelles qui suivent apportées par ce steamer:

En Angleterre les Tories et l'évêque protestant de Londres viennent de dénoncer la hiérarchie catholique romaine. Le Cardinal Wiseman a publié son premier mandement. Le gouvernement n'interviendra pas dans la querelle suscitée par les partisans de l'église anglicane.

Les nouvelles du continent sont de nature peu pacifique. Difficultés sérieuses entre l'Angleterre et le Portugal.

MARCHÉS ANGLAIS.—Fleur, 21s à 28s.—Blé blanc, 6s-6½d; rouge, 5s-3d à 5s-7d.—Pois du Canada, 29s à 30s.

LE CURÉ VENTRILOQUE.

Le doute, cette grande ombre qui vient se placer entre la terre et le ciel, nous a ravis, à nous autres enfants du 18e et 19e siècle, bien des joies pures, bien des consolations ineffables. Qui ne changerait tout le froid et profond savoir du sceptique contre l'émotion du petit enfant qui joint ses deux mains tremblantes devant la ma-

donc pour lui demander pardon d'une faute ou des jours heureux pour sa mère.

Pauvre société que la nôtre, dépouillée de ces convictions consolantes qui rendent le calme à l'âme et l'espérance du pardon au pécheur, qui répandent sur le malheur le baume de la foi.

Dieu merci, il est encore des lieux où l'on retrouve cette crédulité naïve des premiers âges, il est des lieux où la science orgueilleuse et désespérante du matérialiste n'a pas encore desséché toutes les âmes.

Un de nos amis nous racontait hier, à propos d'un de nos feuilletons sur les amusements de Paris, dans lequel nous parlions de Fitz-James le ventriloque, une petite historiette que nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur raconter à notre tour, en lui conservant, autant que cela nous sera possible, la gracieuse simplicité du premier narrateur.

Il y a quelques années, me dit-il, je me trouvais dans un gros village de l'ancienne province du Forez, la patrie des d'Arfè, non loin des bords du *tendre Lignon* illustré par le roman du *Astrée*. J'avais manqué le départ de la voiture de Lyon, et je voyais devant moi vingt-quatre heures à passer dans un pays, où je ne connaissais âme qui vive et où j'étais seul oisif, ennuyé au milieu d'une population de bons cultivateurs, tous joyeux, parce que la terre et le soleil généreux semblaient favoriser leurs rudes labeurs.

J'avais dit : Que faire dans un village du Forez à moins que l'on ne dorme. Je n'avais pas songé que la causerie, en France, est de tous les pays et que l'on peut trouver au fond d'un village comme à Paris et peut-être même, mieux qu'à Paris aujourd'hui, de bonnes gens, de spirituels causeurs. Il m'était réservé de faire cette double expérience où je l'aurais crue impossible, dans la cuisine enfumée de mon auberge.

Là se trouvait une table frugalement servie et devant la table deux ecclésiastiques, l'un vieux, à la figure ouverte, au regard doux et bienveillant ; l'autre jeune, à l'air candide, au maintien timide et réservé comme par un sentiment de respect pour la personne et l'âge du vieillard dans la compagnie duquel il était. Tous deux causaient familièrement.

— Ce curé était ventriloque ! dit le vieillard en partant d'un éclat de rire jovial et franc comme sa figure.

— Ventriloque ! un curé ventriloque ! fit le jeune prêtre scandalisé.

— Oui, mon ami, ventriloque, dit l'autre en riant de plus belle, ventriloque, aussi bien que Comte, que Borel, que Fitz-James.

Et le jeune homme, avec componction, murmurait toujours : Un curé ventriloque !...

— Je vous souhaite une chose, mon jeune ami, reprit le vieillard, c'est d'être aussi bon prêtre que mon ventriloque : écoutez une de ses aventures de ventriloque, et puis faites-en votre profit si l'occasion s'en présente.

Ceci piqua ma curiosité ; je m'approchai du conteur, et voici la bonne et joyeuse histoire que je recueillis de sa bouche :

Il s'agissait, dans le village où demeurait mon curé, d'un vol de cinq jattes de lait commis au détriment des trois vaches du presbytère. Il n'était pas question d'envoyer la coupable sur les bancs de la cour d'assises. Mon curé le ventriloque aurait donné sa soutane neuve pour empêcher le larron de

s'asseoir entre les deux gendarmes de la police correctionnelle. Mais le pasteur tenait à savoir quelle était la brebis timide, afin de la museler pour l'avenir par une réprimande faite, suivant l'usage, au sermon ou pendant les vêpres.

Un vestige de petit pied féminin était resté sur le sable près de la vacherie ; mais à qui était ce pied ? — Il y avait 250 paires de jambes dans la commune que l'on pouvait soupçonner. La confession révèle bien des choses. Le curé confessa et il n'apprit rien de relatif à la soustraction. Il eut un soupçon. Celle qui lui sembla coupable avait habitude de donner de temps en temps quelques soins au presbytère ; il la fit venir, et prétextant le besoin de laitage, il l'envoya dans l'étable.

La jeune fille se mit en devoir d'emprunter la provision aux mamelles nourricières du petit troupeau de génisses. Elle approcha de Javotte, la vache noire, Javotte, l'enfant gâté du bon pasteur, à qui souvent il donnait de bonnes herbes tendres et même des miettes de pain à brouter dans la paume de sa main.

— Tourne-toi, Javotte, dit la villageoise, que je prenne du lait pour M. le curé.

La génisse leva la tête, fixa sur la jolie fille ses deux yeux ronds, comme ceux qu'Homère prête à Junon ; elle tourna trois fois sa langue sous ses naseaux, et on entendit distinctement un soupir s'échapper de sa poitrine. La paysanne regarda étonnée ; mais que devint-elle quand elle entendit la vache prononcer distinctement ces paroles.

— En vérité, en vérité, je vous le dis, Française, le lait de M. le curé ne lui paraîtra ni doux ni amer, car c'est celle qui le tire qui le boit.

La coupable jeta un cri : et comme elle était loin de savoir que le parteur qu'elle aperçut au fond est le talent de parler sans ouvrir la bouche, elle craignit une plus ample révélation de la vache noire. Elle s'enfuit ; et le lendemain, au confessionnal, elle s'accusa de son acte de gourmandise, avec des circonstances aggravantes qui rendaient la chose plus honteuse.

— Française, François, c'est donc vous qui aviez dérobé mes cinq jattes de lait ?

— Oui, M. le curé, c'est la jeune fille.

— Vous aviez fait d'abord un mensonge en le niant. Mentir, c'est bien mal ; il ne faut jamais mentir.

A un mois de là, le curé disait : " Il ne faut mentir que rarement." Car il avait répondu non au lieu de oui aux juges qui lui demandaient si chacune des jattes de lait emportées n'avait pas avec elle sa cuillère d'argent.

— Non, non, avait répété le bon curé ventriloque.

Et il emena, acquittée, sa jeune paroissienne, que les pies du village avaient failli rendre victime du redit de la vache noire. Mais si la charité du curé a sauvé la jeune fille, la publicité des débats a tué la renommée de la génisse du presbytère, qui, depuis ce temps, ne parle plus que le langage mélancolique et inintelligible de ses campagnes cornues.

Maintenant, dirons-nous à nos facteurs, vous pouvez vous arrêter dans un village du Forez ; mais arrangez-vous seulement pour y rencontrer l'aimable et bon causeur dont mon ami tient l'histoire que je viens de vous redire.

J. BELLIARD.

MARIAGE.

Mardi dernier, à la Chapelle St. Louis, par le frère de la mariée, le révd. M. Bonneau, M. Napoléon Balzaretto; fils de feu G. D. Balzaretto, écrivain à Dlle. Marie-Elise Bonneau, fille mineure de feu M. Pierre Bonneau, tous deux de cette ville.

DECES.

Le 6 nov. M. Magloire Martineau quincailleur marchand de cette ville, à l'âge de 37 ans et 5 mois, après une maladie de deux ans, soufferta avec une parfaite résignation parfaite la volonté de Dieu.

A St. Roch de Quebec, le 4 du courant, sieur Edouard Guilmet, étudiant en droit, âgé de 24 ans.

A Charlebourg, le 23 d'Octobre dernier après 13 jours de maladie, à l'âge avancé de 31 ans, dame Angélique Paradis, veuve en première nocce de feu Louis Sarazin. cette dame douée de vertus et des qualités qui rendent recommandable, a laissé pour la regretter nombre de parents et d'amis, ainsi que les pauvres qu'elle soulagea autant qu'elle put.

A St. Roch, le 9 du courant, Marie-Zoé, âgée de 8 ans et 4 mois, enfant de Sieur Jacques Marcotte, maître-fondeur.

PRIX DES MARCHÉS.

La fleur supe fine se vend sur les marchés de Montréal, 20s 3d, à 20s 6d; extra superfine 20-9d, à 21s.

ACTES OFFICIELS

Il a plu à son Excellence, le Gouverneur-Général de faire les nominations suivantes:—

Hammond Gowen, Ecuyer, Syndic des chemins de Barrières de Québec.

John Chaperon, Ecuyer, Greffier du circuit de Chicoutimi.

J. B. Felix Painchaud, Ecuyer, Greffier du circuit des Iles de la Madeleine.

MM. Dominique Girard, John E. Barry, Charles Bertrand, Louis N. Gauvreau, Alexandre Fraser, Hospice Roy dit Desjardins et Joseph Ouellet, commissaires des Petites Causes pour la paroisse de St. Jean-Baptiste de l'Isle-Verte.

La paroisse de St. Célestin, démembrement de celle de St. Grégoire, district de Trois-Rivières, est érigée civilement par proclamation du deux Novembre; et celle de St. François d'Assise, dans le comté de Dorchester, est aussi érigée civilement par proclamation du quatre du même mois.

Avis a nos Abonnes.

Nous invitons pour la **DERNIERE FOIS** nos abonnés retardataires de la ville et des campagnes à payer sans délai, le premier semestre expiré en septembre dernier. MM. les Agents sont priés de vouloir presser le remboursement des sommes dues pour le dernier semestre et nous les faire parvenir au plutôt, et de nous envoyer les noms des abonnés qui n'auront pas payé, afin que nous prenions les mesures nécessaires pour faire payer tous ceux qui doivent à notre journal.

PRIX RÉDUIT.

Le Calendrier

ECCLESIASTIQUE & HISTORIQUE & QUÉBEC,

POUR L'ANNÉE 1851,

Est maintenant en vente au bureau de l'Ordre Social, No. 5, Rue des Jardins, vis-à-vis les Halles du marché de la Haute-Ville. Prix à la Grosse, (12 douzaines,) 20s; à la douzaine, 2s; par copie 6 sous.

On peut se le procurer également en gros et en détail chez MM. J. O. Crémazie, Haute-Ville, M. Carrier, Basse-Ville, et M. A. Pelletier, Palais.

Aux Trois-Rivières, chez M. A. Larue, marchand. Québec, 7 novembre, 1850.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minimum abonnement de DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les

frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevrons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

Montréal, — — —	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Trois-Rivières, — — —	A. Larue, écr., March.
Répentigny, — — —	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke, — — —	D. V. St.-Cyr, Et. D.
Stanstead, — — —	M. l'abbé Champoux.
Lotbinière, — — —	J. Filteau, écr., N. P.
Nicolet, — — —	{ Isidore Barthe.
St. Eustache, — — —	{ Casimir Hamelin.
St. Anne de la Pérade, — — —	Damase Robin.
Berthier, (en haut) — — —	Jos. Filz. Douville.
St. Pie, — — —	J. F. Coutu, écr., N. P.
Yamachiche, — — —	J. C. Bachand.
Rivière du Loup, (en haut) — — —	J. C. Dumoulin, écr.
St. Grégoire, — — —	J. L. Pichette, Inst.
St. Augustin, (district de Mont.) — — —	G. Bourgeois, écr. M. D.
St. Prosper, — — —	Dr. Mignault, écr.
Rivière David, — — —	Ol. Trudel.
Deschambault, — — —	J. B. Comeau, écr.
Cap-Santé, — — —	Isidore Belleau, Inst.
Pointe aux Trembles, — — —	Elie Rinfret.
Ste. Foy, — — —	F. X. Larue.
Portneuf, — — —	B. Marquette, Inst.
St. Geneviève de Batiscan, — — —	J. B. Lonnais, Inst.
St. Stanislas, — — —	Dolphice Trudel.
St. Claire, — — —	H. A. Trépanier, Inst.
St. Croix, — — —	Alexis Beaulieu, march.
St. Guillaume d'Upton, — — —	M. Couture, écr. N. P.
	M. l'abbé Desilets.

Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy, — — —	A. Paquet, Inst.
Beaumont, — — —	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel, — — —	B. Pouliot, écr. N. P.
St. Thomas, — — —	J. D. Lépine, écr. N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer,) — — —	Ls. Labrecque, écr. M. D.
St. Gervais, — — —	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud) — — —	Philippe Verrault.
St. François, ditto, — — —	Philippe Beaulieu.
St. Marie (Beauce,) — — —	Frs. Dusseault, écr. M. D.
Islet, — — —	L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Anne la Pocatière, — — —	Ls. Moreau, écr. N. P.
St. Roch des Aulnets, — — —	La Tremblay, écr. M. D.
St. Jean Port-Joly, — — —	L. Z. Duval, écr. N. P.
Kamouraska, — — —	T. A. Michaud, écr.
St. Paschal, — — —	H. M. Déchesne, M. D.
Rivière du Loup, — — —	J. B. Pouliot, écr.
Isle-Verte, — — —	H. Roy, écr.
St. Simon, — — —	Chs. Frs. Caron.
St. Denis, — — —	F. Jorre, écr.
Trois-Pistoles, — — —	P. Fourrier, écr.
Rivière-Ouelle, — — —	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski, — — —	L. F. Garon, écr.
Cacouna, — — —	J. Beaulieu, écr.
Malbaie, — — —	V. Tremblay, Inst.
Bagotville, (Saguenay,) — — —	Ls. Z. Rousseau, N. P.
Chicoutimi, — — —	T. C. Caseault, écr. grf.
Madauwaska, — — —	M. l'abbé Langevin.
Beauport, — — —	M. l'abbé Bernard.
Chateau-Richer, — — —	L. C. Le François, écr.
Percé, — — —	M. l'abbé Gingras.
St. Jean, Isle-d'Orléans, — — —	M. Frs. Ferland.

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.